



Au service des prestataires de la circulation routière
**Journée d'information pour les organisateurs de cours
de la formation continue obligatoire et les
collaborateur(trice)s des services des automobiles**

Vianco Arena à Brunegg

le 11 octobre 2018

asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE



Ernst Rudolf Anderwert



Bernadette Dancet



Maurizio Calarese



Karin Rüfenacht



Sandro Brigandi



Verena Zwahlen



Vania Boccardo



Eva Maria Spack

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Nouvelle organisation/communication
3. Informations générales dans la formation continue obligatoire
4. Assurance qualité et audits
5. SARI (général + SARI V4)
6. Formation en deux phases
7. Perfectionnement des moniteurs de conduite
8. Formation de base et continue concernant les transports de marchandises dangereuses
9. Formation continue des chauffeurs
10. Varia



Journée d'informations FCO
Informations d'ordre général

Journée d'information du 10.11.2018

Bernadette Dancet

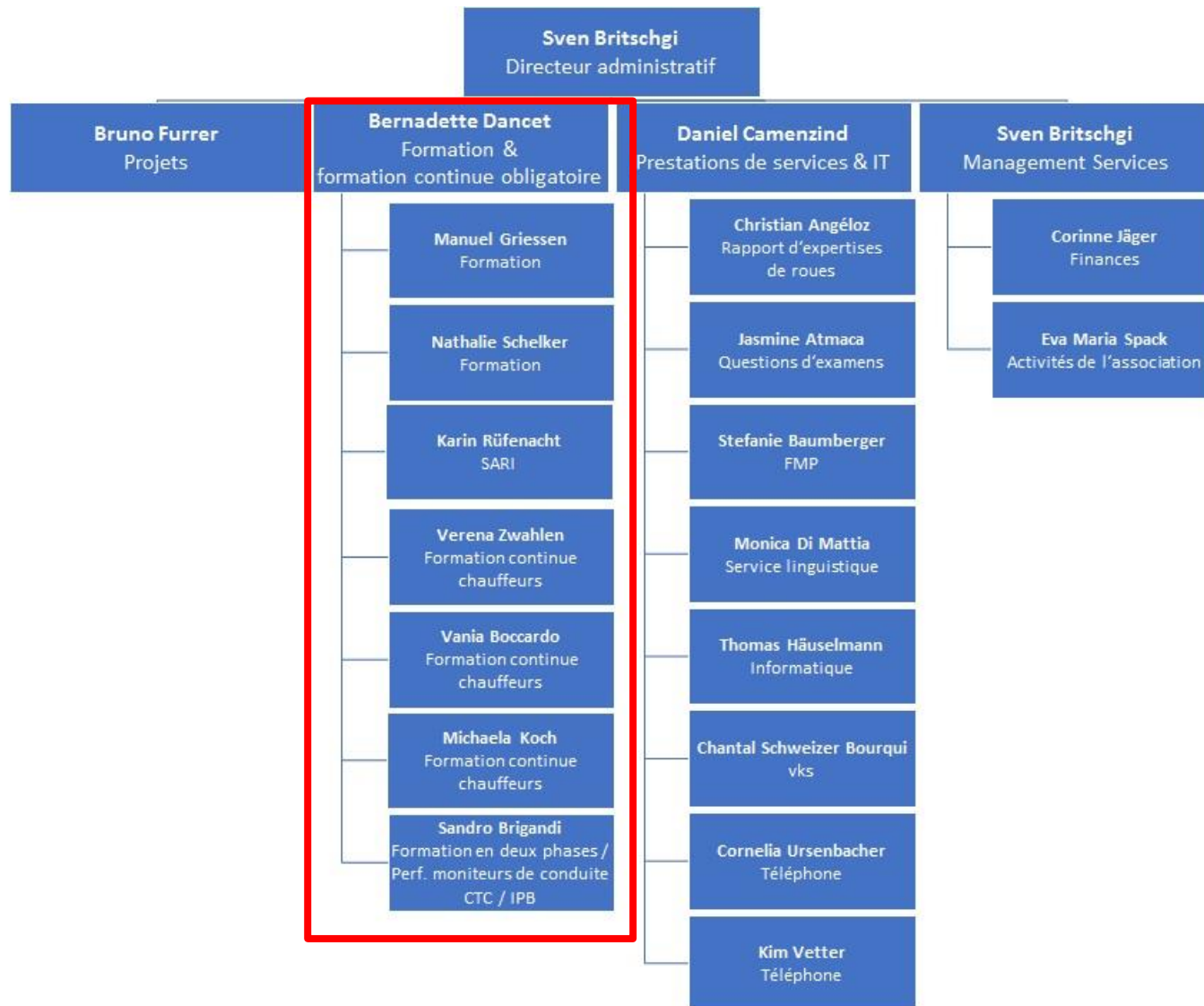
asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE

Informations d'ordre général sur la formation continue obligatoire

- Centre administratif asa – nouvelle structure
- Communication
- E-Learning
- OPERA-3 / OAP
- Directives Formation continue obligatoire
- Système d'AQ des organisateurs de cours
- Outil d'évaluation
- Conventions SARI

Centre administratif de l'asa – nouvelle structure



Centre administratif de l'asa – nouvelle structure

Formation continue obligatoire SARI (FCO):	Karin Rüfenacht
Perfectionnement des moniteurs de conduite:	Sandro Brigandi
Formation en deux phases:	Sandro Brigandi
Formation de base et continue marchandises dangereuses:	Verena Zwahlen
Formation continue des chauffeurs:	Verena Zwahlen, Vania Boccardo

Communication

- Site Internet:
 - Actualités
 - Rapports annuels
 - Demandes des médias:
renvoi aux rapports annuels

The screenshot displays the SARI website interface. At the top, there is a navigation menu with links for '2 Phasen', 'ADR', 'Chauffeurs', 'Fahrlehrer', 'Moderatoren', 'Einstellungen', and 'Administration'. Below this, a 'Blackboard' section contains a document titled 'Dokumente für Anbieter von Weiterbildungskursen für Chauffeurs' with a date of 17.09.2012. The main content area features four prominent banners for training courses: 'Formation des chauffeurs' (blue), 'Formation marchandises dangereuses' (orange), 'Formation en deux phases' (green), and 'Perfectionnement moniteurs de conduite' (dark blue). Each banner includes a search icon and a 'MENU' button. The website also features a 'Eigene Kennzahlen' (Own Key Figures) table with the following data:

Eigene Kennzahlen	
Teilnehmer	1
Lehrkräfte	0

- Traitement des logos et photos asa (copyright)

Communication

- Newsletter aux organisateurs de cours à partir de 2018

asaNews | Juillet 2018
Info pour le secteur OACP

Pas d'images ?
Cliquez [ici](#) pour accéder à la [version web](#).



- Respect du Règlement général de l'ue sur la protection des données (RGPD)

E-Learning

- Prévu dans OPERA-3 pour tous les domaines de la formation initiale et continue
- A l'heure actuelle, une phase pilote pour les modules d'E-Learning est en cours dans le domaine de l'OACP (pas encore de base juridique disponible en la matière)
- Intégration des évaluations et des retours d'expérience dans l'OACP actualisée
- Principe: pour les participants, les modules d'E-Learning doivent être au moins aussi bons que les modules correspondant à des cours dispensés en direct

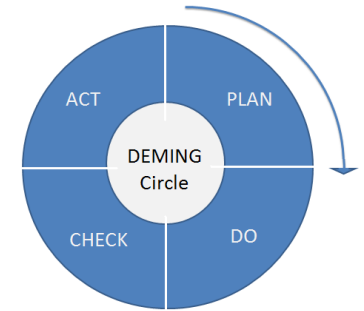
OPERA-3 / OAP

- OPERA-3
 - Optimisation de la première phase de formation et 3^e directive de l'UE sur le permis de conduire
 - OAP = (nouvelle) ordonnance réglant l'admission des personnes à la circulation routière
- Projet de la Confédération (OFROU)
- Pas encore d'arrêté du Conseil fédéral concernant le paquet de mesures
- Pas d'information de l'asa sur les possibles mesures OPERA-3

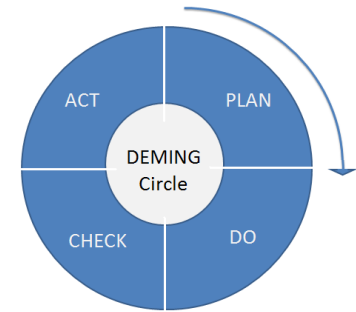
Directive Formation continue obligatoire (FCO)

- Une **version remaniée** est disponible sur les pages des quatre domaines (nouveaux conducteurs, chauffeurs, moniteurs de conduite, matières dangereuses)
- **Précisions au sein de la directive, p. ex.:**
 - Durée de validité de l'agrément des org. de cours (art 2.24):
«L'asa peut à tout instant diligenter un contrôle sur site si le fonctionnement correct de l'entreprise n'est plus garanti ou si des doutes existent quant à la bonne délivrance des cours. En l'absence de ces conditions, la KQS peut révoquer l'agrément délivré.»
 - Retrait de l'agrément d'enseignants (art. 4.43)
La KQS peut demander le retrait de l'agrément au canton compétent si le fonctionnement correct de l'entreprise n'est plus garanti ou si des doutes existent quant à la bonne délivrance des cours.

Systeme d'AQ des organisateurs de cours



- Situation de départ: différents niveaux d'AQ chez les organisateurs de cours en ce qui concerne leur activité
- Décision de la KQS: nouvelles exigences pour les système d'AQ
- Variantes:
 - Pour leur activité, les organisateurs de cours obtiennent une certification officielle (ISO, Eduqua etc.)
 - Les organisateurs de cours font évaluer leurs propres systèmes d'AQ par un organisme officiel de certification ou confirment par écrit que leur activité est soumise à un contrôle régulier de qualité



Systeme d'AQ des organisateurs de cours

- Dans le cas de la variante 2 (certification de leurs propres systemes d'AQ), l'asa conseille aux organisateurs de cours de s'adresser au CSR.
- Les systemes d'AQ existants restent valables jusqu'à expiration des autorisations correspondantes
- **Phase transitoire de 3 ans à compter du 01/01/2019**

Outil d'évaluation

- Faible taux de réponse
- Evaluation du rapport charges / bénéfices par l'asa
- Perspectives: retrait de l'outil d'évaluation de l'asa et délégation aux organisateurs de cours sous la forme de directives

Deutsch | Français | Italiano

asa
ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSMÄTTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE



Outil d'évaluation pour cours

Code d'accès:

[suivant](#)

Déclaration de prise en charge / conventions SARI

- Nouvelles prescriptions / modifications
 - Problématique des directeurs de formation continue
- Adaptation et actualisation des documents
- Des plus amples renseignements seront donnés dans les prochains asaNews

CONCLUSION

- ✓ Interlocuteur asa
- ✓ Nouvelles exigences pour systèmes d'AQ à partir du 01/01/2019
- ✓ Actualisation de la déclaration de prise en charge des organisateurs de cours



Assurance qualité et audit

Journée d'information du 11.10.2018

Maurizio Calarese

**CSR, responsable AQ sécurité de la
circulation**

Bernadette Dancet

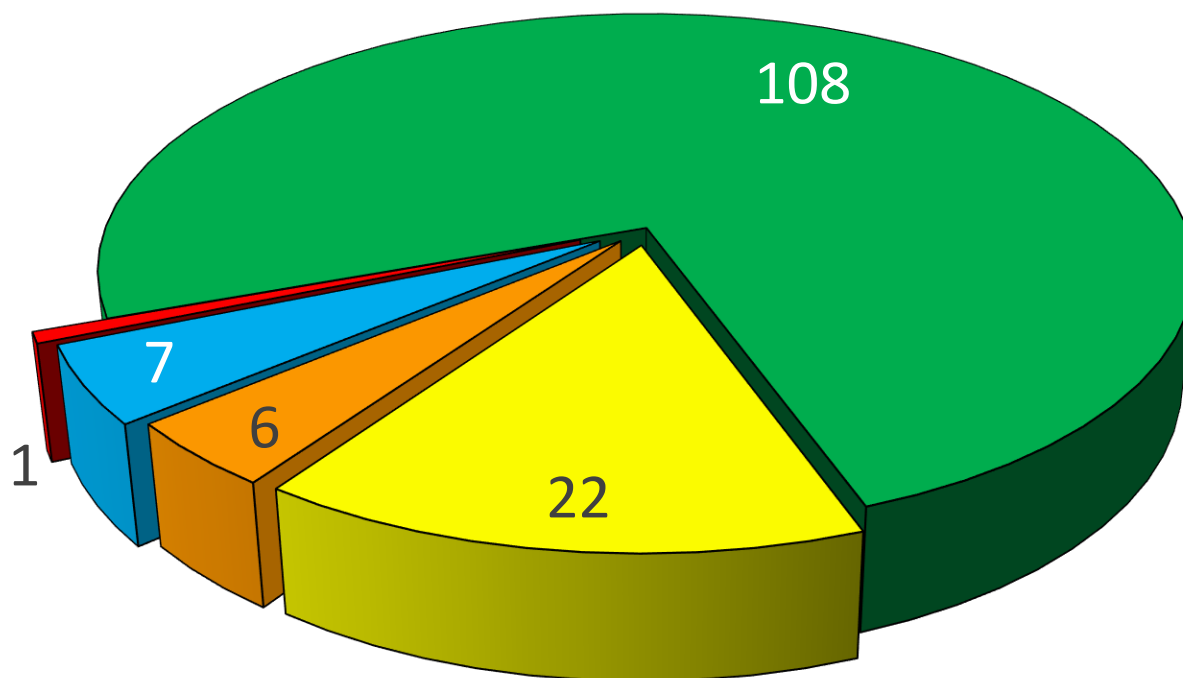
asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE

Assurance qualité et audit

- Retours sur les audits passés
- Assurance qualité: comparaison avec d'autres pays
- Défis et nouveautés

Audits des cours de formation continue du 01/01 au 30/06/2018



■ Selon directives

■ Lacunes mineures

■ Lacunes majeures

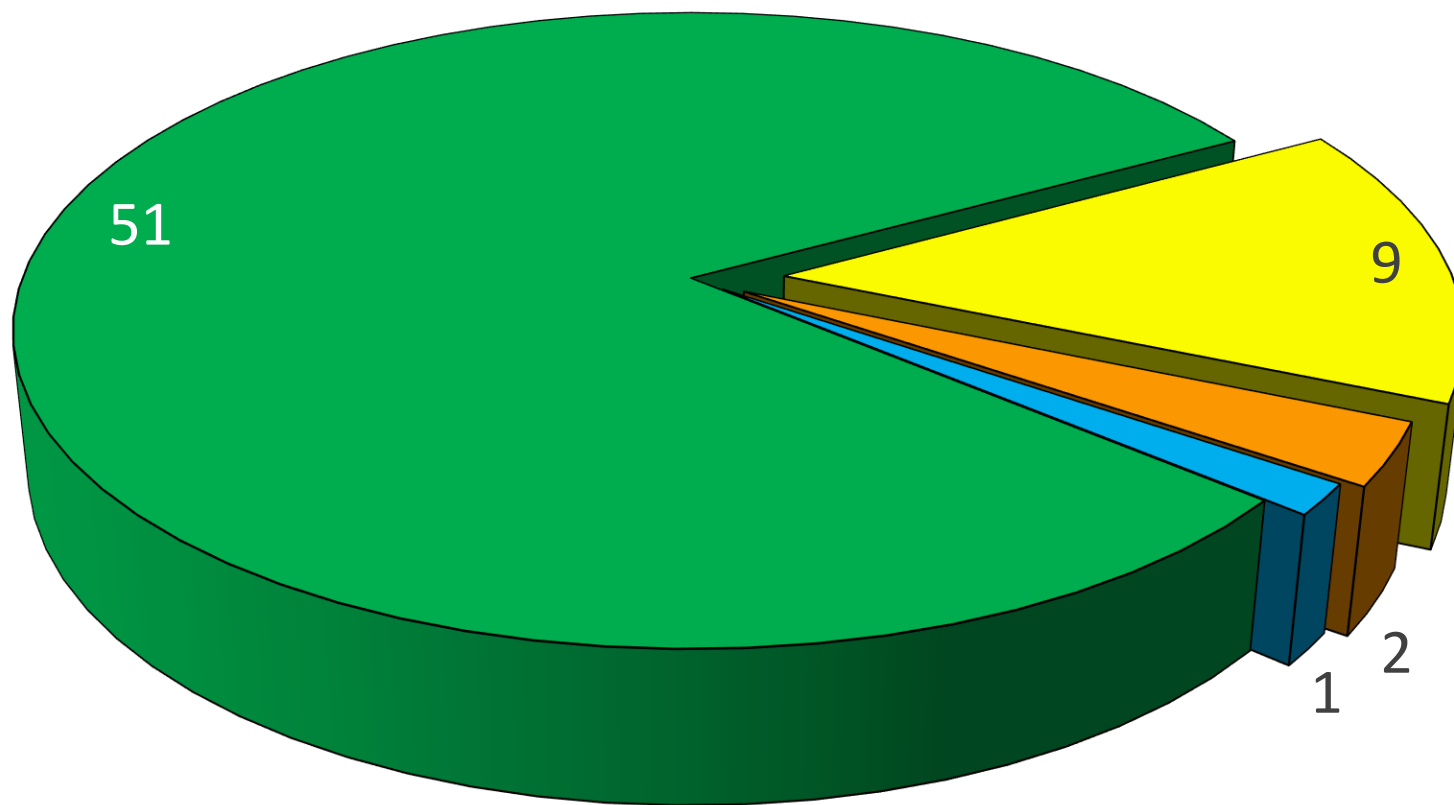
■ Pas d'annulation de cours

■ Insuffisant

Erreurs constatées à plusieurs reprises lors des audits

- Contenu des cours ne correspondant pas au programme.
- Lacunes techniques importantes de la part des enseignants, parfois dépassés par la matière.
- Infrastructures ne correspondant pas aux prescriptions.
- Contrôle de l'apprentissage très superficiel.
- Lacunes massives par rapport aux prescriptions en matière de durée des cours, au moins sept heures.
(si les objectifs de cours ont été atteints, cette indication peut avoir été évaluée de manière plus lâche).
- Important: les cours sur plusieurs jours ne sont audités que le premier (un audit est interrompu le suivant avec facturation)

Audits éclairs de cours de formation continue des chauffeurs du 01/01 au 30/06/2018



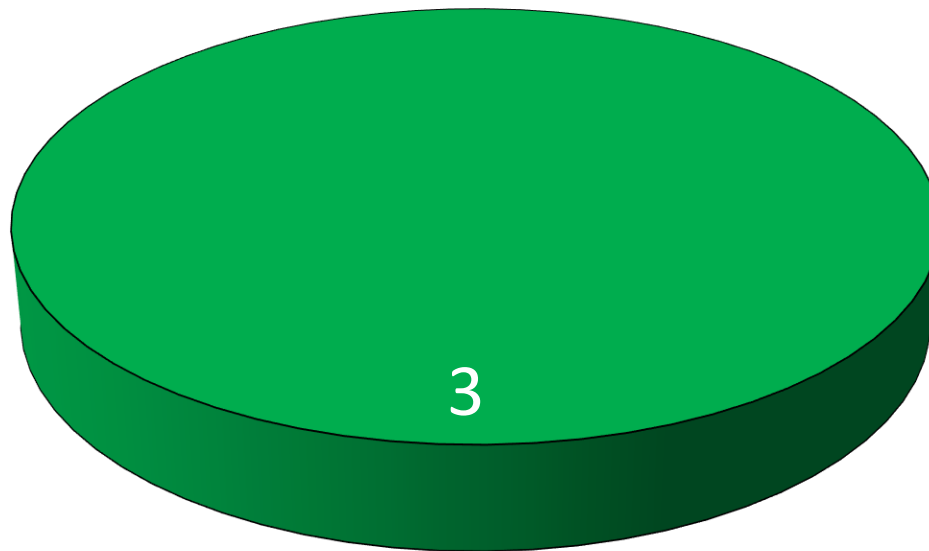
■ Selon directives

■ Lacunes mineures

■ Lacunes majeures

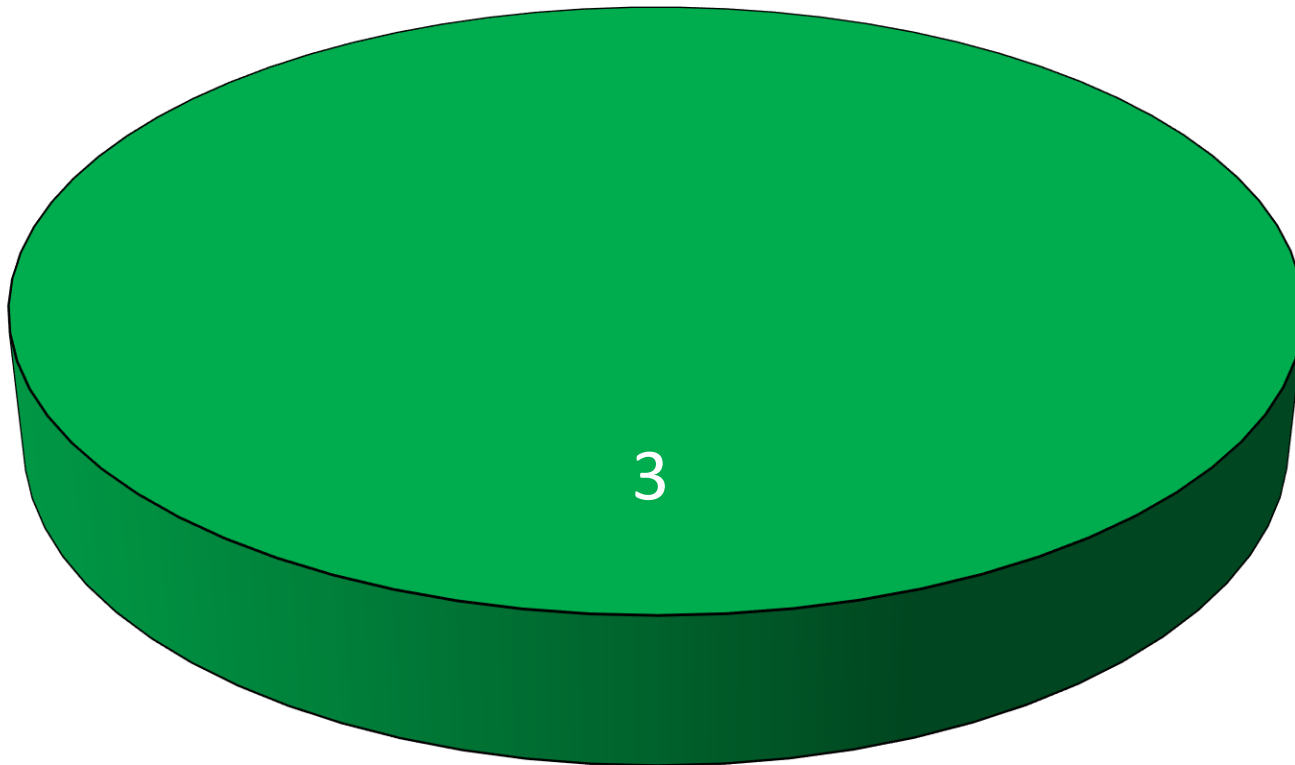
■ Pas d'annulation de cours

Audits des cours de formation continue du 01/01 au 30/06/2018



■ Selon directives

Audits éclairs de cours de formation continue marchandises dangereuses du 01/10 au 30/06/2018



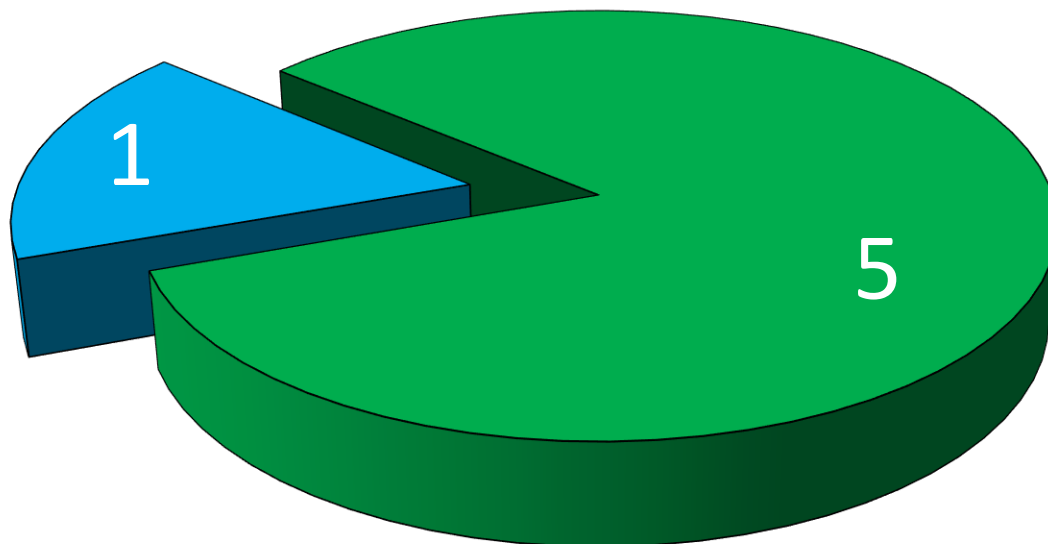
■ Selon directives

Examens OACP du 01/01 au 30/06/2018

- 74 examens OACP organisés;
- 1255 candidats;
- Respect des directives pour presque tous les points évalués.



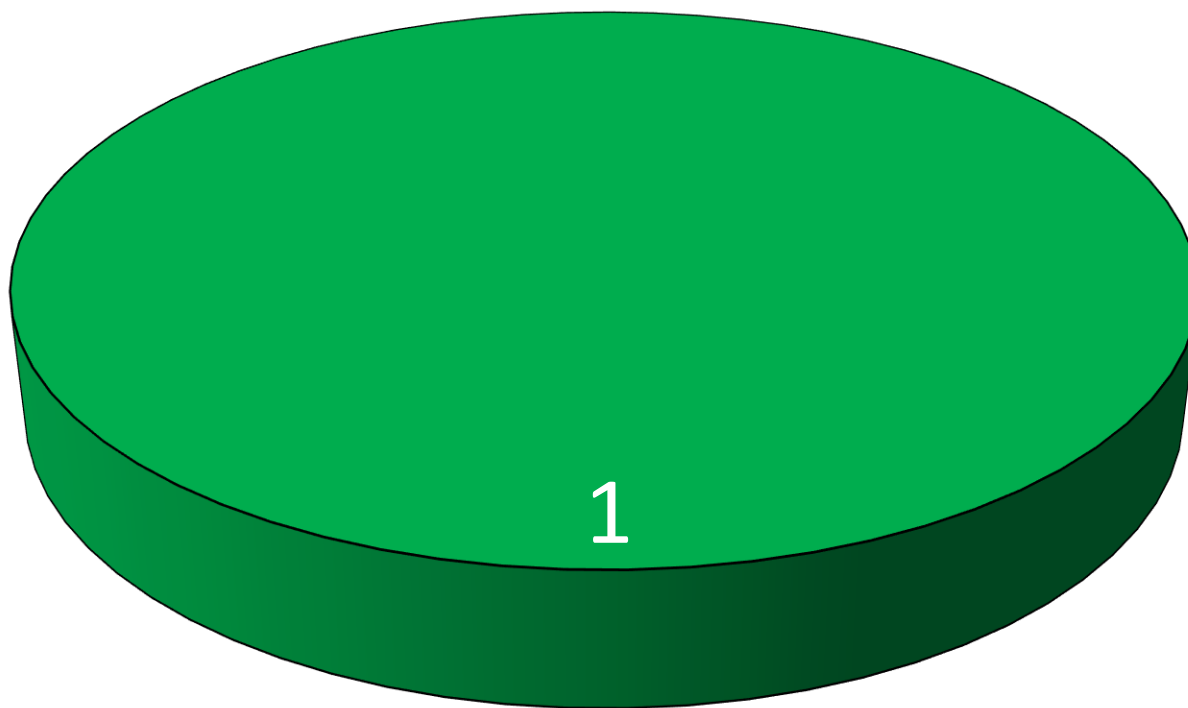
Audits des cours de formation continue du 01/01 au 30/06/2018



■ Selon directives

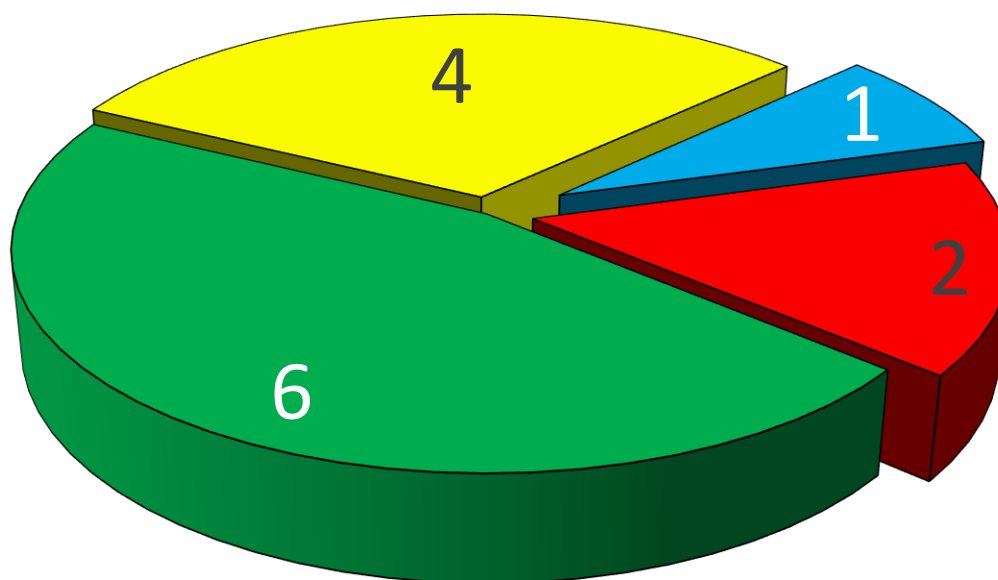
■ Pas d'annulation de cours

Audits éclairs de cours de formation continue du 01/01 au 30/06/2018



■ Selon directives

Audits de cours WAB 1 du 01/01 au 30/06/2018

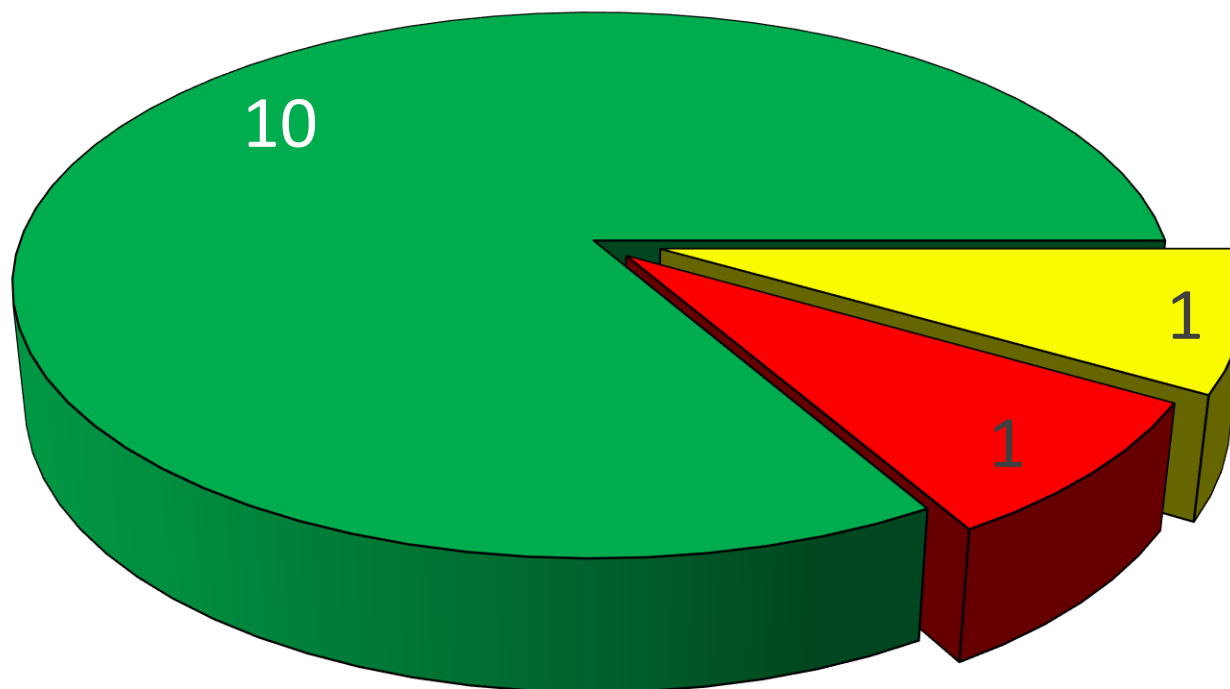


■ Selon directives ■ Lacunes mineures ■ Pas d'annulation de cours ■ Insuffisant

Erreurs constatées à plusieurs reprises lors des audits

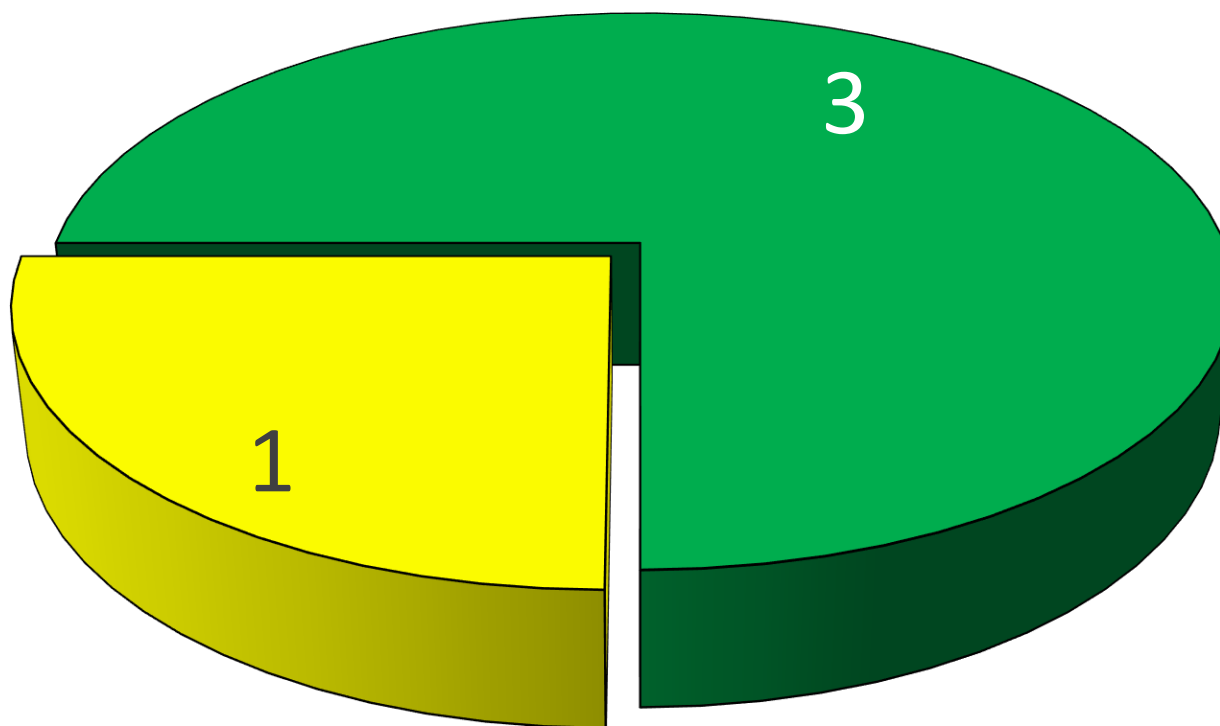
- Mauvais animateur enregistré dans Sari
- Grosses lacunes en termes de modération
- Grosses lacunes en matière de didactique
- Grosses lacunes au niveau de la communication

Audits éclaircs de cours WAB 1 du 01/01 au 30/06/2018



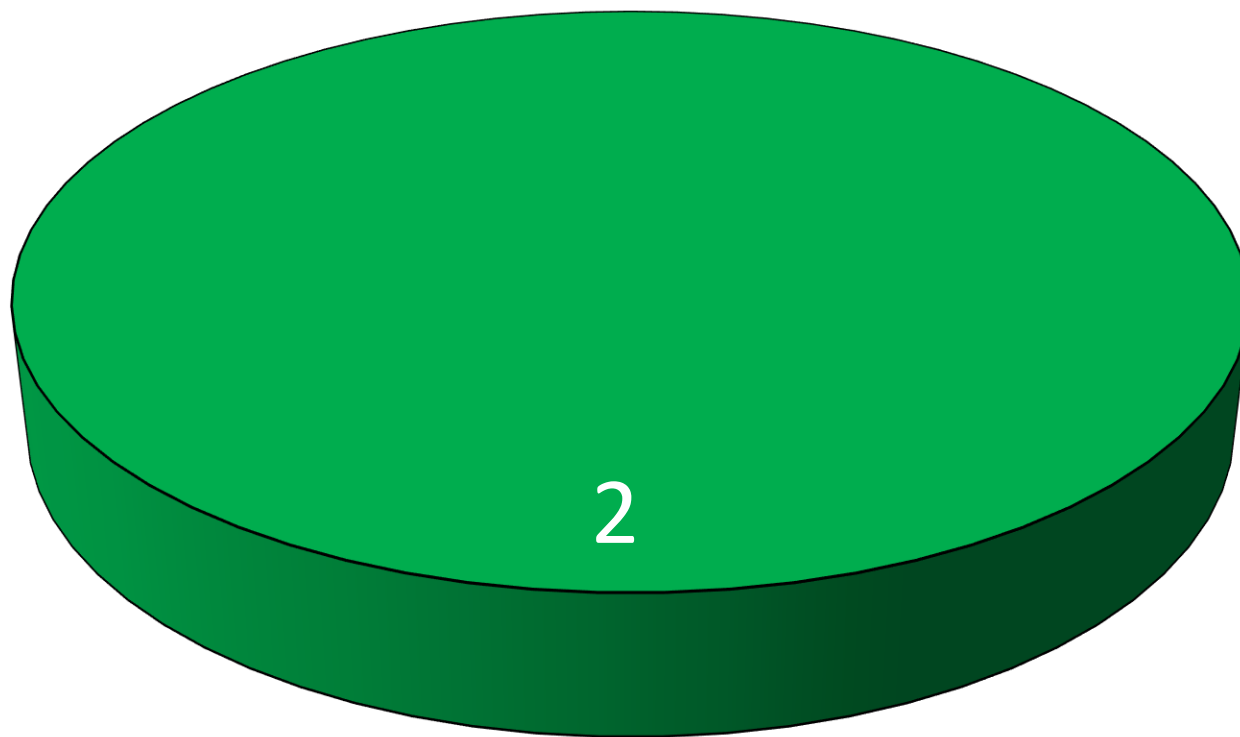
■ Selon directives ■ Lacunes mineures ■ Insuffisant

Audits de cours WAB 2 du 01/01 au 30/06/2018



■ Selon directives ■ Lacunes mineures

Audits éclaircs de cours WAB 2 du 01/01 au 30/06/2018



■ Selon directives

Nouveautés audits à la journée / audits éclairs

- Lorsque plusieurs audits éclairs de cours sont possibles le même jour, les audits à la journée se terminent à midi (sans entretien final).
- En l'absence de manquements, enseignant, théorie / pratique

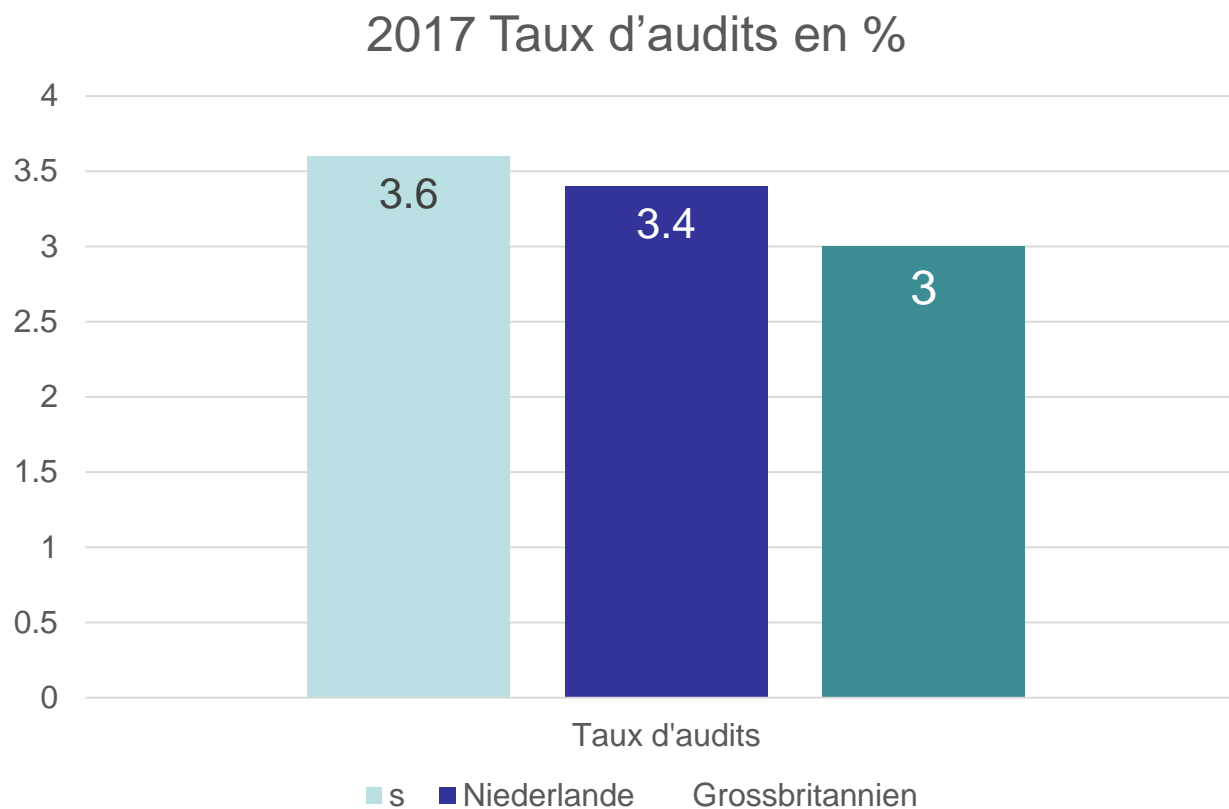
Explications:

- Les cours qui se déroulent sur une demi-journée sans manquement débouchent généralement sur un résultat positif.
- Possibilité d'un grand nombre d'audits

Assurance qualité et audit

- Retours sur les audits passés
- Assurance qualité: comparaison avec d'autres pays
- Défis et nouveautés
 - Accent mis sur les audits éclairés de cours
 - Liste des participants avec deux signatures
 - Cas de triche: procédure
 - Problèmes sans audit ultérieur («cas gris»)

Comparaison avec d'autres pays



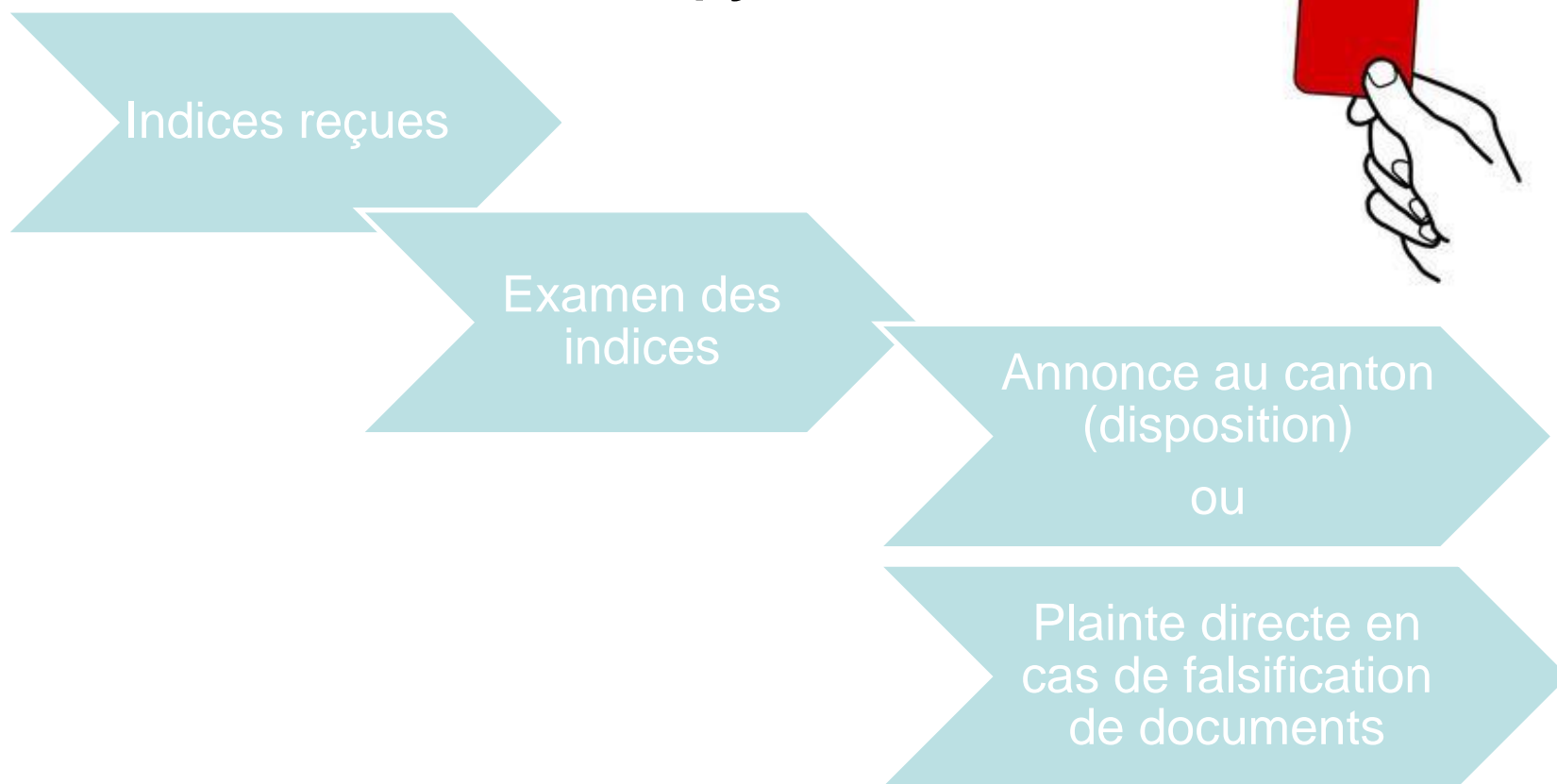
Défis et nouveautés

- **Points clé des audits éclairs de cours**
- Maintien de la quantité des audits à un haut niveau
- Audits ultérieurs si nécessaire
- Explication: plus faible taux de succès que les audits à la journée



Défis et nouveautés

Déroulement en cas de soupçon de triche



Défis et nouveautés

Liste des participants

- Les listes de participants et d'auditeurs (D) «Erreurs administratives et confirmations»
- Liste des participants

Bildung
Formation
Formazioni

Präsenzkontrolle WB00099 – 10. Oktober 2018
Verhalten im Strassenverkehr

asa
ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE

Teilnehmende

Adrian Ammann
Beatrice Berger
Chantal Coquelin
Dario Distel
Erwin Eisenegger
Felix Friedli
Gerhard Ganz
Hans Heller
Ida Inderbitzin
Karl Kühni
Leon Lanter
Martin Messmer
Nadia Niederreuter
Oskar Oller
Peter Preisig
Roland Reichlin

Total = 16

Unterschrift 1 - Start

Unterschrift 2 - Ende

Défis et nouveautés

Constatations sans audits ultérieurs

- Insuffisance de l'enseignant / de l'animateur valorisé sur la base de conditions cadre correctes en termes de forme
- Programme de cours interprétable et/ou contenant des erreurs
- Erreur de public cible ou lien insuffisant avec le quotidien professionnel
- Absence de connaissance des conditions cadre de la FCO par les enseignants, méconnaissance des droits et obligations

CONCLUSION

- ✓ Assurance qualité dans le but d'aider au maintien de la qualité des cours dispensés à un niveau élevé
- ✓ **Nouvelles listes de participants avec deux signatures** en discussion
- ✓ **Obligation de connaissance** par les enseignants **des conditions cadre pour la formation continue**



SARI

Journée d'information du 11.10.2018

Karin Rüfenacht

asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE

Obligation d'information en cas de changements organisationnels

Vérifier régulièrement dans SARI l'actualité des éléments suivants :

- Informations relatives à l'organisation des cours
- Responsables de formation
- Utilisateurs SARI
- Enseignants/animateurs

Envoyer les modifications au secteur concerné !

Formation continue des chauffeurs :

oacp@asa.ch

Formation de base et formation

continue Marchandises dangereuses :

adr@asa.ch

Cours de perfectionnement des animateurs et

cours complémentaires nouveaux conducteurs :

2phases@asa.ch

Cours de perfectionnement des moniteurs :

pmc@asa.ch

Délais – à partir du 1.12.2016

Description	Délais
Saisie d'un cours (Date de cours, type de cours et lieu de cours avec adresse exacte)	Jusqu'à 7 jours avant le début du cours
Nouvelle saisie d'un cours Mutation d'un cours et d'un enseignant Annulation d'un cours	Durant les 7 jours précédant le cours, seulement possible sur demande auprès de l'asa (info@asa.ch) au moyen du formulaire de requête et contre un émolument. IMPORTANT : En cas d'annulation, le CSR doit aussi en être informé (info@vsr.ch) *
Attribution des participants aux différents cours Mutation des participants et enseignants	Jusqu'à 7 jours après le cours
Saisie a posteriori des participants ou enseignants Mutation des participants ou enseignants	Après le 7 ^{ème} jour suivant le cours, seulement possible sur demande auprès de l'asa (info@asa.ch) au moyen du formulaire de requête et contre un émolument.
Impression de l'attestation de cours**	A partir du jour du cours
Suppression automatique des cours avec 0 participant	90 jours après la date du cours

* Si un audit était planifié pour un cours annulé sans autre information au CSR, les coûts qui en résultent (voir aperçu des coûts) seront facturés à l'organisateur de cours.

**Seule l'asa peut supprimer une attestation de cours déjà générée.

Dès qu'une attestation de cours a été générée, il n'est plus possible d'effectuer une mutation, un ajout ou une suppression concernant les enseignants attribués à ce cours. Une mutation rétroactive ne sera effectuée que contre un émolument de Fr. 30.- par personne.

Champ de remarque

- Les champs Adresse, NPA et Lieu du cours doivent être correctement définis.
- Les compléments tels que « Berne, deuxième jour de cours » ou « Salle 5 » doivent être inscrits dans les remarques.

Ajouter le cours

Désignation du cours: *	WB02286 Internationale Kursanerkennung Art. 20 CZV (1) ▼	
Date du cours: *	15.10.2016	12
Adresse: *	Thunstrasse 9	
Numéro postal d'acheminement: *	3006	Lieu de cours: * Bern
Publication du cours:	<input type="text"/> <input type="button" value="Durchsuchen..."/> <input type="button" value="🏠"/>	
N°.Réf.ext.:	<input type="text"/>	
Remarque:	Salle 5 N° de contact 079 / 571 88 35	
<input type="button" value="Enregistrer"/> <input type="button" value="Annuler"/>		

Mot de passe oublié

SARI



asa
ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSSAMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE

Login

Username

Password

Mot de passe oublié?

© kyberna

Enregistrer un participant

- Participant avec numéro de permis de conduire

Nouveau Participant

Type de Participant: MOD CZV FL ADR Avec numéro de licence: Oui Non

Permis de conduire n°: * Date de naissance: *

- Participant sans numéro de permis de conduire

1. Nouveau Participant

Type de Participant: MOD CZV FL ADR Avec numéro de licence: Oui Non

Permis de conduire n°: * Date de naissance: *

2. Traiter le participant/la participante

No animateur: x Date de naissance:



Difficulté pour l'administration des participants






- **Saisie et affectation d'un participant**
Le participant n'est pas enregistré correctement dans SARI.
- **La confirmation ne peut pas être imprimée.**
Aucun numéro PCC n'est enregistré pour le participant, bien qu'il ait été saisi.

Concerne les participants qui ne possèdent que le permis de cat. D1.

Envoyer un courriel au secteur - le participant doit être effacé de la base de données globale par le service informatique.

Saisies de cours

N'oubliez pas que la reconnaissance d'un type de cours dure au moins 7 jours.

- Le type de cours doit être saisi pour chaque secteur.
- Statut de la saisie du cours
 -  = Demande
 -  = A modifier
 -  = Refus
 -  = Autorisé
 -  = Désactivé
- Les prolongations de cours ne sont pas toujours automatiques.
- Anciens cours – **Effacez** les cours qui ne sont plus donnés. Cela n'est possible que pour les **cours sans participants et sans enseignants.**

Saisies rétroactives

- **Formulaire de demande** : le délai de 7 jours figure sur le Black Board SARI.
Un formulaire par secteur.
- Merci de remplir **intégralement** le formulaire !
- Vous devez **saisir le participant et autoriser l'enseignant**, y compris s'il s'agit d'une saisie rétroactive.

Envoyer les modifications au secteur concerné !

Formation continue des chauffeurs :

oacp@asa.ch

Formation de base et formation

continue Marchandises dangereuses :

adr@asa.ch

Cours de perfectionnement des animateurs et

cours complémentaires nouveaux conducteurs :

2phases@asa.ch

Cours de perfectionnement des moniteurs :

pmc@asa.ch

CONCLUSION

- ✓ **Vérifier régulièrement l'actualité de SARI**

Organisation des cours, responsables de la formation, utilisateurs, enseignants

- ✓ **Information relative à l'administration**

Délais, champ Remarques, mot de passe, saisir un participant, saisies de cours et saisies rétroactives



SARI V4

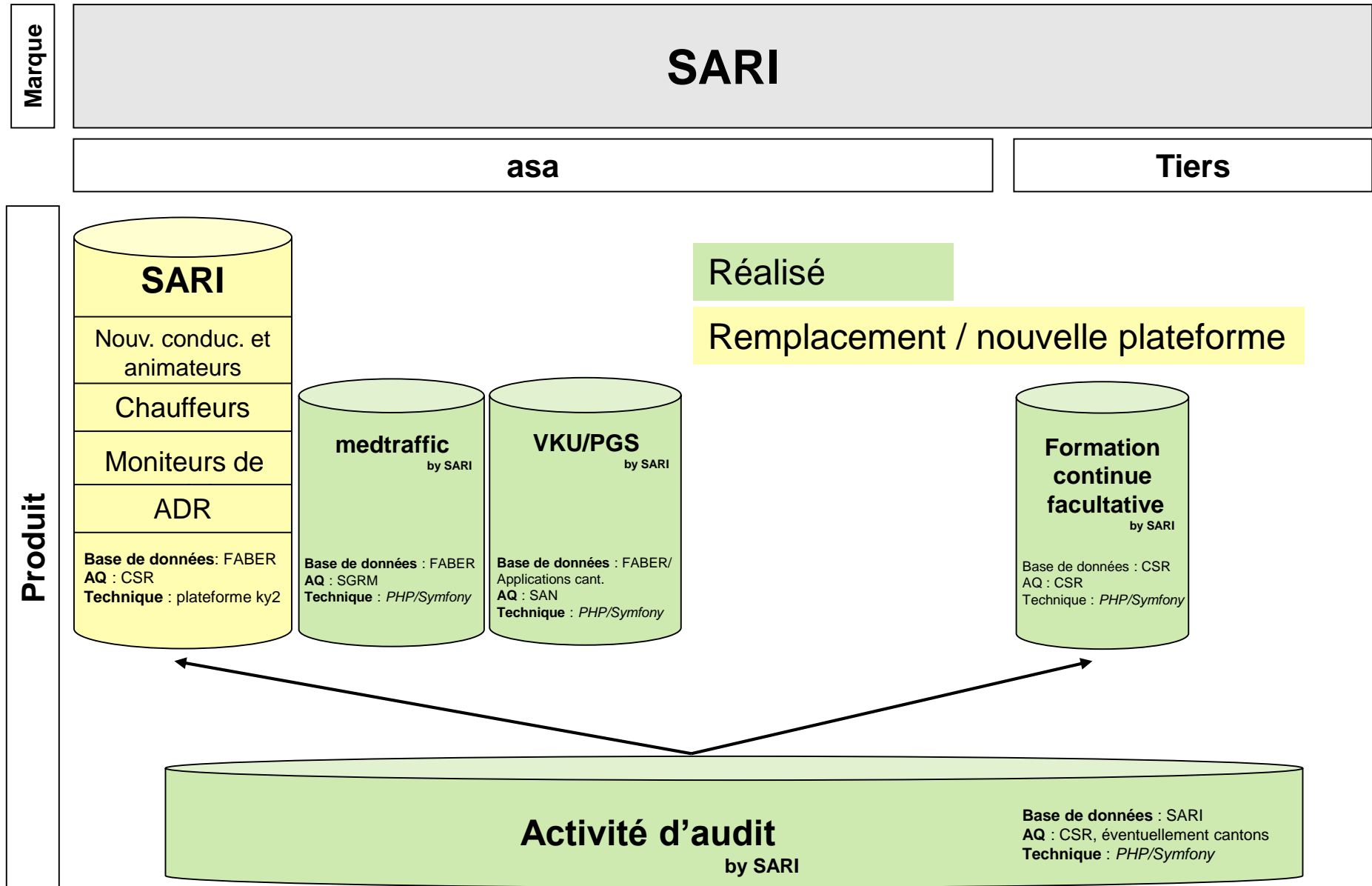
Journée d'information du 11.10.2018

Karin Rüfenacht

asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE

SARI Structure & Noms



SARI actuel vs. SARI V4

SARI

30. August 2018 | Rüfenacht Karin

asa

SARI Weiterbildung Chauffeurs

Deutsch | Verwaltung | Chauffeur | Test Test

2 Phasen
Admin Tool 2Ph | Benutzer

Eigene Kennzahlen
Teilnehmer
Lehrkräfte

Guten Abend, Test Test!

Blackboard

Es wurden keine Einträge gefunden.

Mitteilungen

Es wurden keine Einträge gefunden.

Lehrpersonen

Suchen

Es wurden keine Einträge gefunden.

Teilnehmende

Suchen

19860 Einträge gefunden

Offene Kurse

Suchen

225 Einträge gefunden

WBO [redacted]	500059770	25.08.2018	0
WBO [redacted]	500068989	25.08.2018	0
WBO [redacted]	500068185	26.08.2018	0
WBO [redacted]	500070788	26.08.2018	0

Calendrier

22.06.2017

- Information aux organisateurs de cours de la formation continue obligatoire

Mars 2018

- Envoi du nouveau calendrier aux organisateurs de cours de la formation continue obligatoire

D'ici à déc. 2018

- La programmation de l'application SARI V4 et le test par l'asa sont terminés.
- Les manuels sont rédigés dans les langues des organisateurs de cours pilotes et des services des automobiles pilotes.
- L'interface reste inchangée. Pour des raisons de sécurité, l'authentification et la documentation seront modifiées.

Janvier 2019

- Des tests sont réalisés par les organisateurs de cours de tous les domaines et services des automobiles*

Pâques 2019
du 19 au
22.04.2019

- Go Live de tous les domaines de la formation continue obligatoire
- Les manuels et tutoriels sont disponibles.

*L'interface des organisateurs de cours reste inchangée.

Services des automobiles pilotes

Pour l'allemand :

Service de la circulation routière et de la navigation du canton de Berne

Pour le français :

Service des automobiles et de la navigation du canton du Neuchâtel

Nous vous remercions pour votre soutien.

Organisateurs de cours pilotes

Org. de cours	Domaine	Langue	Interface
A-Z Verkehrsschule Gossau	Moniteurs, OACP, animateurs, OAC, centres de formation	Allemand	Non
Centre de formation de la Fédération romande des écoles de conduite	Moniteurs, OACP, animateurs, centres de formation	Français	Oui
SAPSI	OACP, ADR	Italien	Non
TCS	Moniteurs, OACP, animateurs, OAC	Allemand	Oui
ASTAG	OACP, ADR	Allemand	Oui

Nous vous remercions pour votre soutien.

CONCLUSION

- ✓ La nouvelle plateforme SARI V4 possède les **mêmes fonctionnalités**
- ✓ **GoLive : Pâques 2019**
SARI ne sera pas disponible du 19.04. au 21.04.2019
- ✓ Pour de plus amples informations, vous les trouverez prochainement sur asaNews



Formation en deux phases

Journée d'information du 11.10.2018

Sandro Brigandi

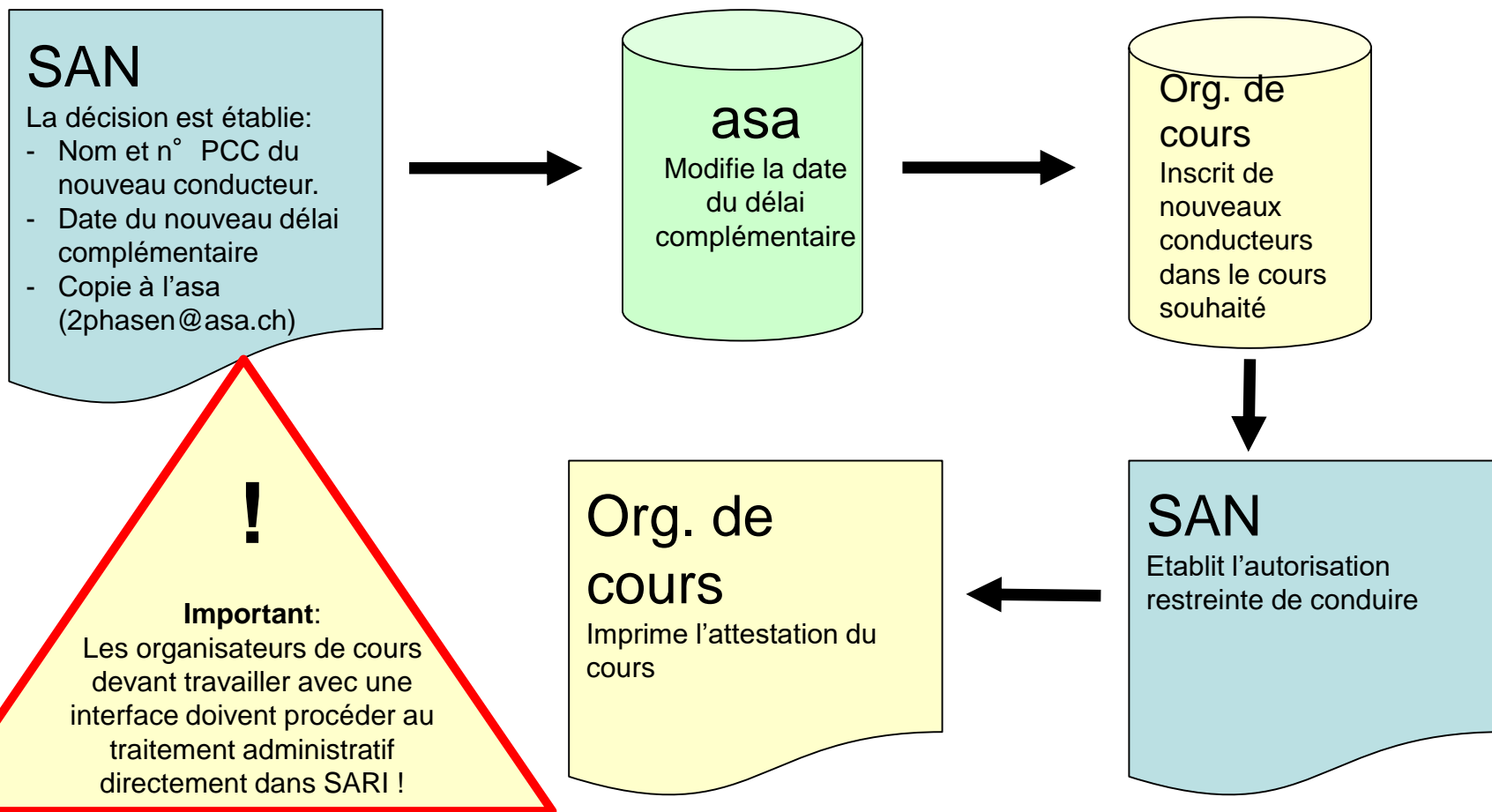
asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE

Exécution des cours de formation continue

- En principe sont valables: CFC 1 puis CFC 2
Dans des cas exceptionnels, l'ordre peut être modifié.
- Tout candidat doit présenter les documents suivants avant de suivre le cours de formation continue 2:
soit permis de conduire à l'essai valable
soit permis de conduire à l'essai arrivé à échéance + autorisation de conduire restreinte
- Les organisateurs de cours signalent les personnes identifiées comme problématiques au service des automobiles compétent. Le service des automobiles décide d'éventuelles mesures. Si l'exécution du cours est entravée par un comportement irresponsable, l'organisateur du cours peut en aviser la police.
- Les organisateurs de cours s'engagent à rédiger les attestations de cours des participants et à les leur remettre après le cours.

Autorisations spéciales pour les nouveaux conducteurs



Formation complémentaire pour titulaires d'un permis de conduire à l'essai (art. 27a OAC)

La formation complémentaire dure 16 heures. Elle est répartie sur deux jours.

² La formation complémentaire est dispensée dans des groupes de six à douze personnes. Un groupe est constitué soit de titulaires d'un permis de conduire à l'essai de la **catégorie A**, soit de titulaires d'un permis de conduire à l'essai de la **catégorie B**. Le contenu du cours est axé sur l'une ou l'autre de ces deux catégories. Toute personne qui possède le permis de conduire à l'essai des catégories A et B peut choisir si elle entend suivre la formation complémentaire avec un motorcycle de la catégorie A ou avec une voiture automobile de la catégorie B.

³ Chaque groupe est pris en charge par le nombre d'animateurs nécessaire au déroulement sans danger de la formation complémentaire et à la réalisation des objectifs visés.

⁴ **En principe**, le candidat suit la **formation complémentaire** avec **son propre véhicule**. **L'organisateur du cours** peut mettre des véhicules à la **disposition des participants qui ne possèdent pas leur propre véhicule**.

Formation en deux phases

asa

Réalisation des cours CFC



Il faut un véhicule de catégorie B

Formation en deux phases

asa

Réalisation des cours CFC

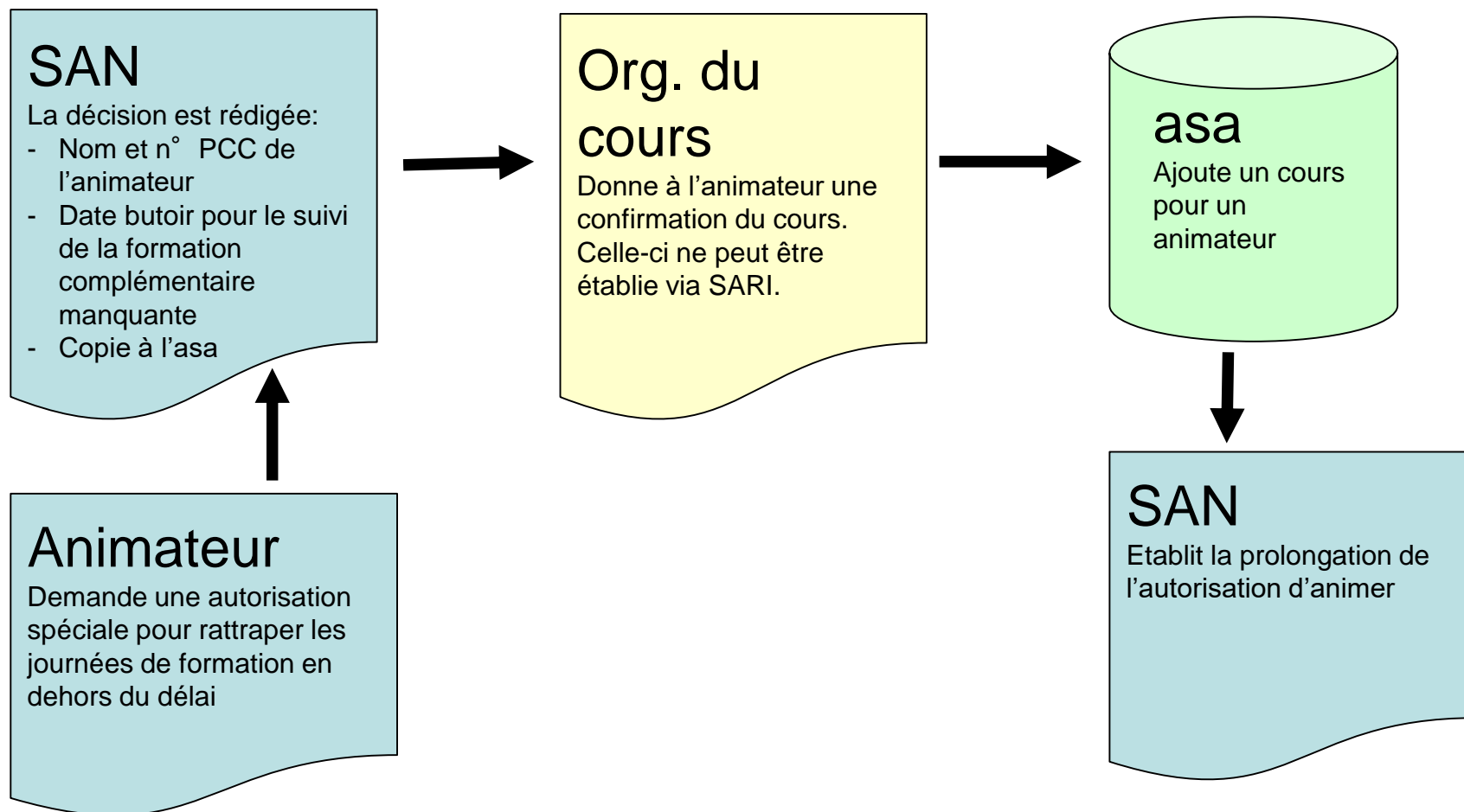


Il faut un véhicule de catégorie A

Durée de validité des autorisations pour les animateurs

- Validité des autorisations d'animateurs: 3 ans
- Attestation d'activité à remplir: 30 journées de CFC
- L'attestation de formation à remplir: 2 journées de formation complémentaire
- La prolongation de l'autorisation d'animateur doit être demandée auprès du service des automobiles compétent
- La responsabilité incombe aux animateurs

Autorisations spéciales pour les animateurs



Animateurs n'ayant pas été communiqués correctement

Si l'on constate lors d'un audit que pour un cours CFC un animateur est inscrit dans SARI mais qu'il n'est pas présent, l'organisateur de cours doit régler la somme de 2268.- Fr. pour l'audit complémentaire.

En raison de journées pour animateurs mal renseignées, plusieurs cas sont traités à l'heure actuelle par le ministère public.

Formation en deux phases

asa

**Animateurs n'ayant pas été communiqués
correctement**



CONCLUSION

- ✓ Garder à l'esprit son niveau de formation actuel
- ✓ Cela vaut la peine d'être honnête, le reste ne génère que du travail inutile



Perfectionnement des moniteurs de conduite

Journée d'information du 11.10.2018

Sandro Brigandi

asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE

Reconnaissance du type de cours

Weiterbildung Fahrlehrer
Perfectionnement des moniteurs de conduite
Formazione continua dei maestri conducenti

asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE

Catalogue de sujets pour le perfectionnement des moniteurs de conduite

Edicté d'entente avec l'association suisse des moniteurs de conduite (ASMC)
Approuvé par le comité de l'asa le 25 novembre 2010

Compléments de décembre 2016

Reconnaissance du type de cours

Les sujets parmi les domaines techniques suivants sont pris en considération:

- Aspects psychopédagogiques de l'enseignement de la conduite
- Méthodologie de l'enseignement
- Connaissances juridiques et techniques
- Technique de la conduite
- Sens de la circulation et perception des dangers
- Conduite respectueuse de l'environnement et économe en énergie

Reconnaissance du type de cours / objectif

Les moniteurs de conduite sont aptes à former les élèves conducteurs de sorte qu'ils se déplacent dans la circulation avec des voitures de tourisme, motocycles et véhicules lourds conformément aux règles, en sécurité, en partenariat, de façon respectueuse de l'environnement et responsable.

Reconnaissance pour ce type de cours

Qu'advient-il lorsque les cours sont en dehors des sujets du catalogue?

- Pour ces cours, il est proposé de les intégrer au sein du GdT moniteurs de conduite et d'en discuter
- Le catalogue des sujets est mis à jour par le groupe de travail moniteurs de conduite qui se réunit toujours au 4^e trimestre de l'année

Perfectionnement / Extrait de l'OMCo

Art. 22 Obligation de suivre des cours de perfectionnement

1 Les titulaires d'une autorisation d'enseigner la conduite de la **catégorie B** doivent, dès l'octroi de celle-ci, suivre dans le courant de chaque période de **cinq ans** au moins **cinq jours** de sept heures de cours de perfectionnement dans les domaines suivants:

- Aspects psychopédagogiques de l'enseignement de la conduite;
- Méthodologie de l'enseignement;
- Connaissances juridiques et techniques;
- Technique de la conduite;
- Sens de la circulation et perception des dangers;
- Conduite respectueuse de l'environnement et économe en énergie.

2 Les titulaires d'une autorisation d'enseigner la conduite des **catégories A et C** doivent, par catégorie, suivre au moins **deux jours** de sept heures de cours de perfectionnement **supplémentaires** spécifiques.

Perfectionnement / Extrait de l'OMCo

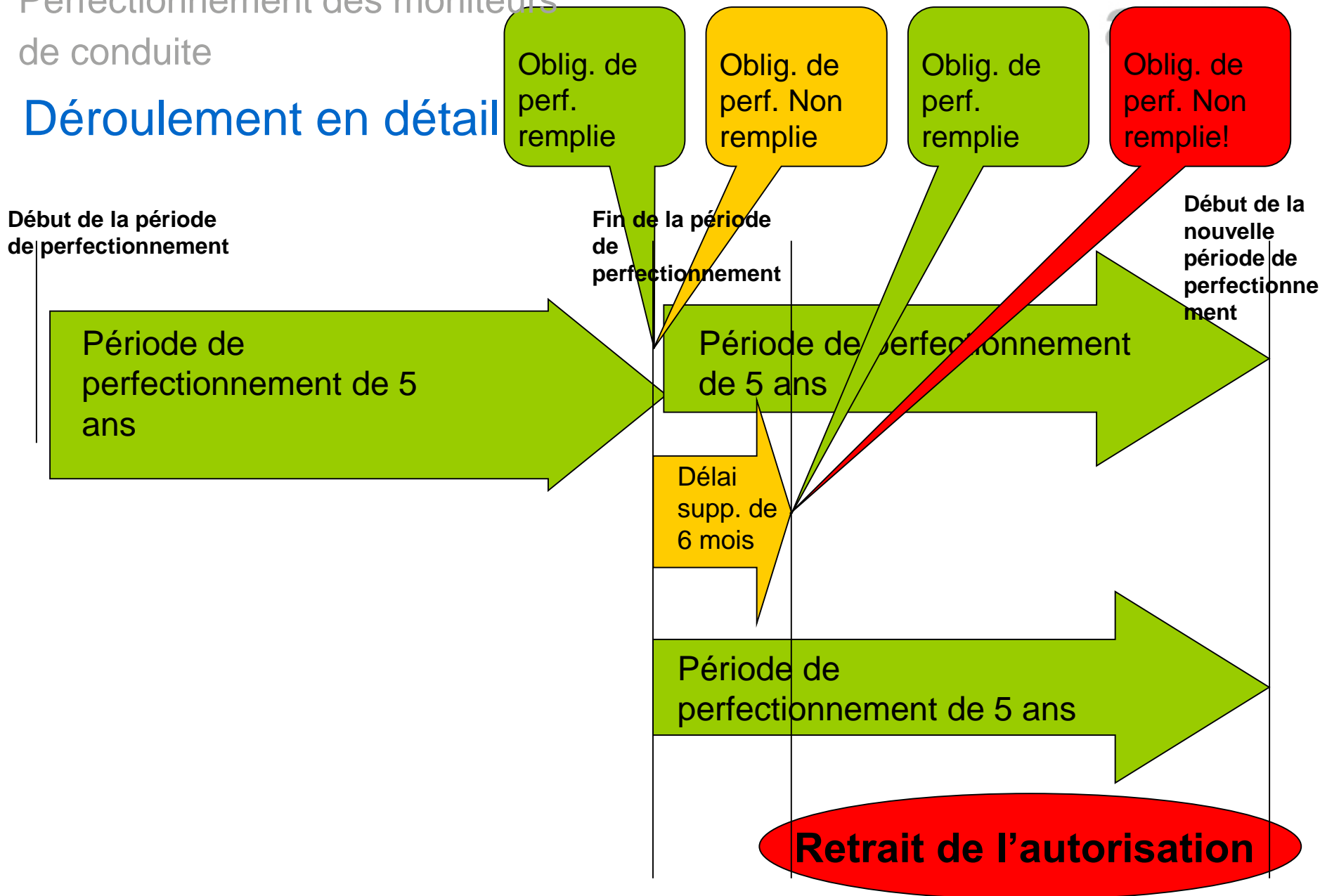
Art. 26 Avertissement et retrait de l'autorisation d'enseigner la conduite pour une durée déterminée

1 Si le moniteur de conduite ne remplit pas ou que partiellement ses obligations de suivre des cours de perfectionnement, l'autorité cantonale lui imposera un délai pour s'en acquitter et prendra les mesures suivantes:

- Un avertissement;
- En cas de récidive, un retrait de l'autorisation d'enseigner la conduite jusqu'à ce que les cours de perfectionnement soient accomplis dans le délai supplémentaire imparti.

Perfectionnement des moniteurs de conduite

Déroulement en détail



Perfectionnement / centres de formation

Attestation de cours Ordonnance sur les moniteurs de conduite (OMCo)

(Art. 22 OMCo, Directives sur la formation continue OMCo)

Nom, prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Numéro de permis	

Date	A	B	C	Cours, catégorie et organisateur du cours
------	---	---	---	---

CONCLUSION

- ✓ Veuillez utiliser au mieux les outils d'aide de <https://perfectionnement-des-moniteurs.ch/>.
- Veuillez avoir à l'esprit votre niveau de formation actuel.



Examens ADR

Rétrospective et perspectives

Journée d'information du 11 octobre 2018

Verena Zwahlen

asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSAEMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE

Circulation routière en Suisse

The image illustrates the Swiss driving license system in the context of European road traffic. It features a map of Europe with Switzerland highlighted in red and a Swiss flag. Three Swiss driving documents are overlaid on the map:

- Standard Swiss Driving License (Führerausweis):** A pink document with the text: "Führerausweis - Permis de conduire - Licenza di condurre - Permiss da manischar - Driving Licence". It includes fields for name (Angela), date of birth (01.01.1979), and category (4c. BE-CH).
- Driver Qualification Card (Fahrerqualifizierungsnachweis):** A green document with the text: "Fahrerqualifizierungsnachweis - Carte de qualification de conducteur - Carta di qualificazione del conducente - Carta de qualificaziun dal manischanz - Driver qualification card". It includes fields for name (Angela), date of birth (01.09.2009), and category (C D1).
- ADR Certificate of Driver Training (ADR - CERTIFICAT DE FORMATION DE CONDUCTEUR):** A grey document with the text: "ADR - CERTIFICAT DE FORMATION DE CONDUCTEUR". It includes fields for name (Angela), date of birth (01.04.1977), and validity date (13.09.2015).



Classe 1
Matières explosibles et objets contenant des matières explosives



Classe 2
Gaz



Classe 3
Matières liquides inflammables



Classe 4.1
Matières solides inflammables, matières solides ou liquides autoréactives et matières solides, explosibles désensibilisées



Classe 4.2
Matières spontanément inflammables



Classe 4.3
Matières qui, au contact de l'eau, développent des gaz inflammables



Classe 5.1
Matières comburantes (oxydantes)



Classe 5.2
Peroxydes organiques



Classe 6.1
Matières toxiques



Classe 6.2
Matières infectieuses



Classe 7
Matières radioactives



Classe 8
Matières corrosives



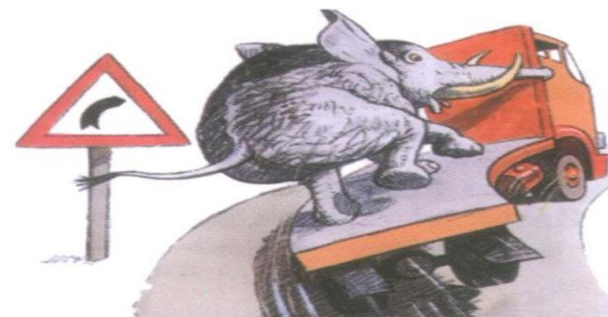
Classe 9
Différents produits et objets dangereux

MARCHANDISES DANGEREUSES
Classes de danger
Les marchandises dangereuses sont divisées en classes de danger

Règles applicables au transport de marchandises dangereuses

Outre les exigences relatives à la formation de base et continue des chauffeurs, sur lesquelles nous allons revenir, les prescriptions portent sur les points suivants:

- Exigences relatives au véhicule (construction, homologation, équipement)
- Prescriptions relatives au comportement du chauffeur
- Prescriptions quant au chargement (documents, arrimage, conditionnement, quantités)
- Règles de circulation routière (restriction de circulation, signalisation)
- Conduite à tenir en cas d'accident



Quelles sont les conditions à remplir pour obtenir un permis de conduire valable?



Formation de base et continue

Les chauffeurs transportant des marchandises dangereuses doivent avoir suivi une formation spéciale. Ils doivent connaître les dangers encourus et prendre les mesures nécessaires pour réduire autant que possible les risques d'accident. Si, malgré toutes les précautions, un accident survient, ils doivent réagir de manière à garantir leur propre sécurité et celle du public, à protéger l'environnement et à limiter les conséquences.

Situation initiale: bases légales (1)

Art. 8.2.2.7.1.3 ADR

A cet effet, l'autorité compétente doit préparer une liste de questions portant sur les sujets résumés au point 8.2.2.3.2.

Art. 8.2.2.7.1.5 ADR

Chaque autorité compétente doit superviser les modalités de l'examen.

Art. 8, al. 1, SDR

Les autorités cantonales organisent la formation prescrite des conducteurs qui effectuent des transports de marchandises dangereuses et les examens ad hoc.

Situation initiale: bases légales (2)

8.2.2.7.1.2 ADR

Au cours de l'examen, le candidat doit prouver qu'il possède **les connaissances, l'intelligence et les qualifications nécessaires pour exercer la profession de conducteur de véhicules transportant des marchandises dangereuses**, comme le prévoit le cours de formation de base.

8.2.2.7.1.3 ADR

... Les questions posées à l'examen **doivent être tirées de cette liste**.

Situation initiale: bases légales (3)

8.2.2.7.1.6 ADR

... examens **par écrit** ou

... **à la fois par écrit et par oral**

... au moins **25 questions écrites** pour le cours de base

... cours de recyclage... au moins **15 questions écrites**

... durée minimale de respectivement **45 et 30 minutes.**

... degré variable de difficulté

Situation initiale: bases légales (1)

Art. 8.2.2.7.1.3 ADR

A cet effet, l'autorité compétente doit préparer une liste de questions et de réponses relatives aux articles 8.2.2.3.2.

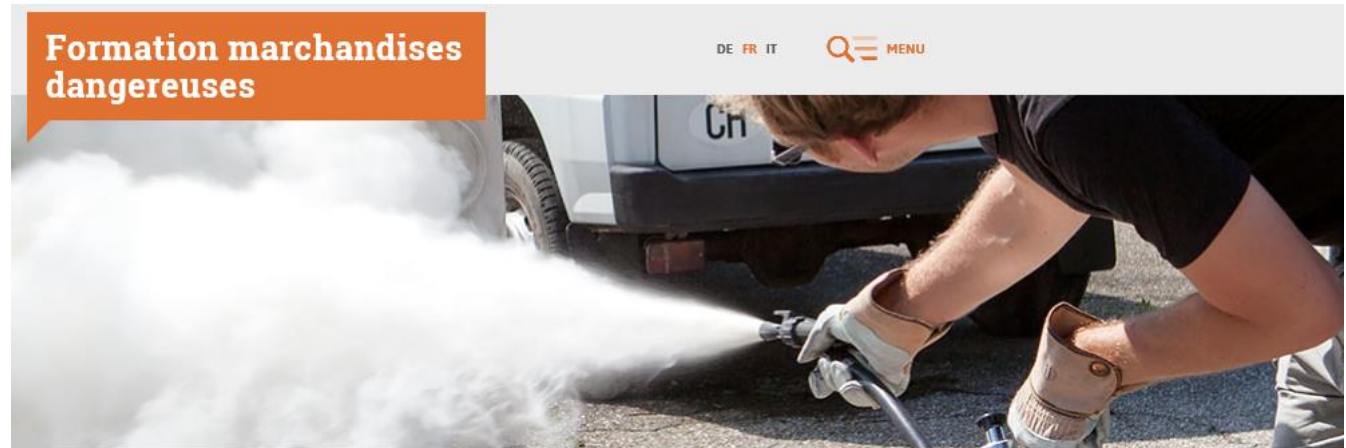
Art. 8.2.2.7

Chaque formation ADR relève de la compétence de l'asa.

Art. 8, al. 1, ORR

Les autorités cantonales organisent la formation prescrite des conducteurs qui effectuent des transports de marchandises dangereuses et les examens ad hoc.

Catalogue des compétences d'action



↳ Pour les organisateurs de cours / [Documents de référence](#)

Documents de référence

Les informations en ligne sur ce site se proposent de fournir un aperçu rapide du sujet. Vous trouverez des informations détaillées dans les bases légales et autres documents de référence suivants:

ADR: Accord européen du 30 septembre 1957 relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

SDR: Ordonnance du 29 novembre 2002 relative au transport des marchandises dangereuses par route (Etat au 1.1.2011)

OACP: Ordonnance du 15 juin 2007 réglant l'admission des conducteurs pour le transport de personnes et de marchandises par route

Directives Formation continue obligatoire

[PDF pour télécharger](#)

Approuvé le:
12.9.2014

Questions d'examen

Jusqu'en 2016

- Questions d'examen par les centres de formation continue – Examens à livre ouvert

2017

- Groupe de travail SDR/ADR: 3 questionnaires (d/f/i) de 30 questions chacun

Prüfung ADR/SDR: Fragebogen A Januar 2017

SDR/ADR	SDR/ADR	SDR/ADR	SDR/ADR
<p>1. Wo gilt das ADR?</p> <p><input type="checkbox"/> in fast allen europäischen Ländern</p> <p><input type="checkbox"/> in Europa, ausgenommen die Schweiz</p> <p><input type="checkbox"/> in allen Mitgliedstaaten der EU</p>	<p>2. Für Ladungsträger sind neben ADR und SDR noch weitere Vorschriften zu beachten. Um welche handelt es sich?</p> <p><input type="checkbox"/> 1. Gefahrgutbefrachtungsverordnung (GGV)</p> <p><input type="checkbox"/> 2. Arbeit- und Ruhezeitenverordnung (AR)</p> <p><input type="checkbox"/> 3. Sozialverordnung (SOV)</p>	<p>3. Was sind gefährliche Stoffe insgesamt?</p> <p><input type="checkbox"/> Die Klassen gelten nur, wie die Zulassung und transportiert werden müssen.</p> <p><input type="checkbox"/> Die Klassen gelten Hinweise auf Eigenschaften von Stoffen und Gegenständen sowie auf Gefahren, die von ihnen ausgehen können.</p> <p><input type="checkbox"/> Die Klassen bestimmen die Menge, die von den jeweiligen Stellen transportiert werden dürfen.</p>	<p>4. Sie kennen die Rücknummer eines Stoffes. Was erfahren Sie mehr über diesen Eigenschaften?</p> <p><input type="checkbox"/> in die Zulassungsbescheinigung</p> <p><input type="checkbox"/> in den Schriftlichen Weisungen</p> <p><input type="checkbox"/> in der Stoffkarte des ADR</p>
<p>5. Zu welcher Art von ABStille gehören Abfälle?</p> <p><input type="checkbox"/> normale ABStille</p> <p><input type="checkbox"/> andere korrosive ABStille</p> <p><input type="checkbox"/> Sonderabfälle</p>	<p>6. Ist welche Transport von ABStille für eine Regeltabelle erforderlich?</p> <p><input type="checkbox"/> Sonderabfälle</p> <p><input type="checkbox"/> andere korrosive ABStille</p> <p><input type="checkbox"/> gefährliche Sonderabfälle</p>	<p>7. Die persönliche Schutzanweisung darf...</p> <p><input type="checkbox"/> nur auf Anordnung der Einsatzkräfte benutzt werden.</p> <p><input type="checkbox"/> nur benutzt werden, wenn nichtmaßnahmen durchgeführt werden müssen.</p> <p><input type="checkbox"/> auch beim Beladen des Fahrzeuges benutzt werden.</p>	<p>8. Welche Massnahmen sind vor Antritt der Fahrt erforderlich?</p> <p><input type="checkbox"/> 1. Kontrolle der Ladungssicherung und 2. der Fahrguhlscheinzeichnung</p> <p><input type="checkbox"/> 1. Reinigung Container nach 2. Kontrolle Querschnittswerte</p> <p><input type="checkbox"/> 1. Information über Stoss- und Stossbeschränkungen einholen 2. Beschäftigung</p>

asa
ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VERBAND DER STRASSENVERKEHRSMITTELE
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA VEICOLI-RODINI

SDR/ADR: Meldebogen
Gefährliche Güter
Transportieren

ADR-Prüfungsfragen

Name:

Vorname:

Fragebogen: A B C

Datum:

Bitte kreuzen Sie die richtige Antwort im betreffenden Feld an. Es ist nur eine Antwort richtig. Wenden mehrere oder keine Kästchen als richtig angekreuzt, gilt die Antwort als falsch.

1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30		

Auswertung

falsch beantwortete Fragen:

Prüfung bestanden:

Experte/Expertin:

asa, Vereinigung der Strassenverkehrsämter, Thurnauer 1, Postfach, 3000 Bern 6

Humeur

Pourquoi de nouvelles questions d'examen?

L'asa aurait très bien pu créer de nouveaux questionnaires en réutilisant les questions des organisateurs de cours.



Questions d'examen: analyse des questions préparées par les centres de formation

- Couverture de tous les contenus et domaines
- Qualité extrêmement variable
- 40% des questions entachées de lacunes méthodologiques
 - Questions et propositions de réponse évidentes
 - Manque d'homogénéité thématique
 - Propositions de réponse ambiguës
 - Bonne réponse évidente à la lecture des propositions
 - Affirmations dans l'absolu (toujours/jamais) = mauvaises réponses

Questions d'examen: règles pour la rédaction de nouvelles questions

- Questions et propositions de réponse irréprochables
- Coopération entre le groupe de travail SDR/ADR, le groupe de travail Questions d'examen et les centres de formation
- Véritable contrôle des acquis: examen réalisable **sans documents d'aide** (hormis consignes écrites etc.)
- **Harmonisation** des questionnaires pour tous les centres de formation

Questions d'examen: principe

L'examen vise à vérifier que le conducteur a **parfaitement mémorisé** ce qu'il est censé savoir à la **fin de la formation** et **après quatre années** de pratique.



Questions d'examen: enseignements tirés des examens pilotes

- Taux de réussite de 63,4%
- Toutes les questions ont fait l'objet de réponses correctes par plus d'un candidat (pas de questions insolubles)
- Centres de formation: intéressés et coopératifs
- Participants: critiques mais positifs
- Important: questions facilement compréhensibles (conflit d'objectif avec ADR)
- Attention: uniquement des questions se rapportant au **quotidien professionnel** (même si cela peut prêter à des divergences d'interprétation)

Depuis le 1^{er} avril 2017

3 questionnaires (d/f/i) de 30 questions sont utilisés par les centres de formation

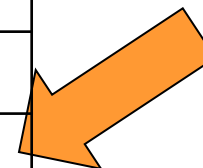
Prescriptions de l'ADR: 20 possibilités



- ADR 8.2.2.7.1.6
Cours de base: min. 25 questions
Cours de recyclage: min. 15 questions
- ADR 8.2.2.7.2.3
Cours de spécialisation: min.15 questions
Cours de recyclage: min.10 questions
Cours polyvalents: examen mixte écrit/oral possible, nombre de questions ouvert

Examens ADR: rétrospective et perspectives

Type de cours	base	Citerne s	Cl. 1	Cl. 7	Total
Cours de base	25				25
Course de spécialisation Citernes		15			15
Course de spécialisation Classe 1			15		15
Cours de spécialisation Classe 7				15	15
Cours polyvalents cours de base et cours de spécialisation Citernes	25	15			40
Cours polyvalents cours de base et cours de spécialisation Classe 1	25		15		40
Cours polyvalents cours de base et cours de spécialisation Classe 7	25			15	40
Cours polyvalents cours de base et cours de spécialisation Classe 1 et cours de spécialisation classe 7	25		15	15	55
Cours polyvalents cours de base et cours de spécialisation Classe 1 et cours de spécialisation Citernes	25	15	15		55
Cours polyvalents cours de base et cours de spécialisation Classe 7 et cours de spécialisation Citernes	25	15		15	55
Cours de recyclage cours de base	15				15
Cours de recyclage cours de Citernes		10			10
Cours de recyclage cours de Classe 1			10		10
Cours de recyclage cours de Classe 7				10	10
Cours de recyclage cours de base et cours de Citernes	15	10			25
Cours de recyclage cours de base et cours de Classe 1	15		10		25
Cours de recyclage cours de base et cours de base	15			10	25
Cours de recyclage cours de base et cours de Citernes et cours de Classe 1	15	10	10		35
Cours de recyclage cours de base et cours de Citernes et cours de Classe 7 Basis	15	10		10	35
Cours de recyclage cours de base et cours de Citernes et cours de Classe 1 et cours de Classe 7	15	10	10	10	45



Nouveaux questionnaires depuis l'été 2018

Prüfungsfragen ADR SDR Basis

	Was für ein Versandstück ist das?	De quel moyen de transport s'agit-il?	Di che tipo di colle si tratta?
9 <small>C</small>			
<input type="checkbox"/>	A Kiste	Caisse	Cassa
<input checked="" type="checkbox"/>	B IBC (Grosspackmittel)	GVR (Grands récipients pour vrac)	IBC (grosso recipiente)
<input type="checkbox"/>	C Tankcontainer	Conteneur-citerne	Contentitore-cisterna

10 <small>C</small>	Auf welche Summe ist die Freistellung 1.1.3.6 (Freigrenze) beschränkt?	A quel total l'exemption 1.1.3.6 (limite libre) est-elle limitée ?	A quale somma è limitata l'esenzione 1.1.3.6 (limite libero)?
10 <small>C</small>			
<input checked="" type="checkbox"/>	A 1000	1000	1000
<input type="checkbox"/>	B 333	333	333
<input type="checkbox"/>	C 1200	1200	1200

Prüfungsfragen ADR SDR Basis

	Beurteilen Sie mit Hilfe der Schriftlichen Weisungen, welche Eigenschaften und Gefahren von Stoffen der Klasse 4.2 ausgehen. Welche Antwort trifft zu?	A l'aide des consignes écrites, évaluez quelles sont les caractéristiques et quels sont les dangers qui émanent des matières des classes 4.2. Quelle est la bonne réponse ?	Valutate, alla luce delle istruzioni scritte, quali caratteristiche e pericoli scaturiscono da materie appartenenti alla classe 4.2. Quale risposta corrisponde?
11 <small>C</small>			
<input checked="" type="checkbox"/>	A Brandgefahr durch Selbstentzündung	Risque d'incendie par inflammation spontanée	Il pericolo di incendio causato da infiammazione spontanea
<input type="checkbox"/>	B Vergiftungsgefahr	Risque d'intoxication	Il pericolo di intossicazione
<input type="checkbox"/>	C Explosionsgefahr	Risque d'explosion	Il pericolo di esplosione

	Zu welcher Art von Abfällen gehören Altreifen?	A quel type de déchets les pneus usagés appartiennent-ils ? ?	A che tipo di rifiuti appartengono i pneumatici usati?
12 <small>C</small>			
<input type="checkbox"/>	A -normal- Abfälle	Aux déchets - normaux -	Ai rifiuti -normali-
<input checked="" type="checkbox"/>	B andere kontrollpflichtige Abfälle	Aux autres déchets devant être contrôlés	Ad altri rifiuti soggetti a controllo controllés
<input type="checkbox"/>	C Sonderabfälle	Aux déchets spéciaux	Ai rifiuti speciali

- Questionnaires conformes à l'ADR, avec un nombre diversifié de questions
- Questionnaires trilingues

Récapitulatif examens ADR

Jusqu'en 2016

- Questions d'examen par les centres de formation continue – Examens à livre ouvert

2017 – Situation actuelle

- 3 questionnaires (d/f/i) de 30 questions chacun

A compter de l'été 2018

- **Questionnaires conformes à l'ADR**, avec un nombre diversifié de questions
- Questionnaires trilingues

Perspectives

- Questions d'examen sur la classe 7
- Examens ADR avec CUT (examen assisté par ordinateur)

CONCLUSION

- ✓ Prévention des catastrophes sur la route
- ✓ Les formations continues ADR et les examens correspondants visent à garantir que les chauffeurs aient les bons réflexes en cas d'accident alors qu'ils transportent des marchandises dangereuses.
- ✓ Les nouveaux questionnaires sont conformes aux prescriptions ADR.





Formation continue des chauffeurs OACP

Journée d'information du 11.10.2018

Verena Zwahlen

Vania Boccardo

asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE

Sommaire

1. Harmonisation et déroulement de la période de formation continue
2. Attestations de formation
3. Compétences
4. Reconnaissance de cours:
 - Evaluation en fonction des compétences d'action
 - Critères de reconnaissance
5. Apprentissage en ligne (e-learning)
6. Perspective: nouvelles directives UE



1. Harmonisation et déroulement de la période de formation continue

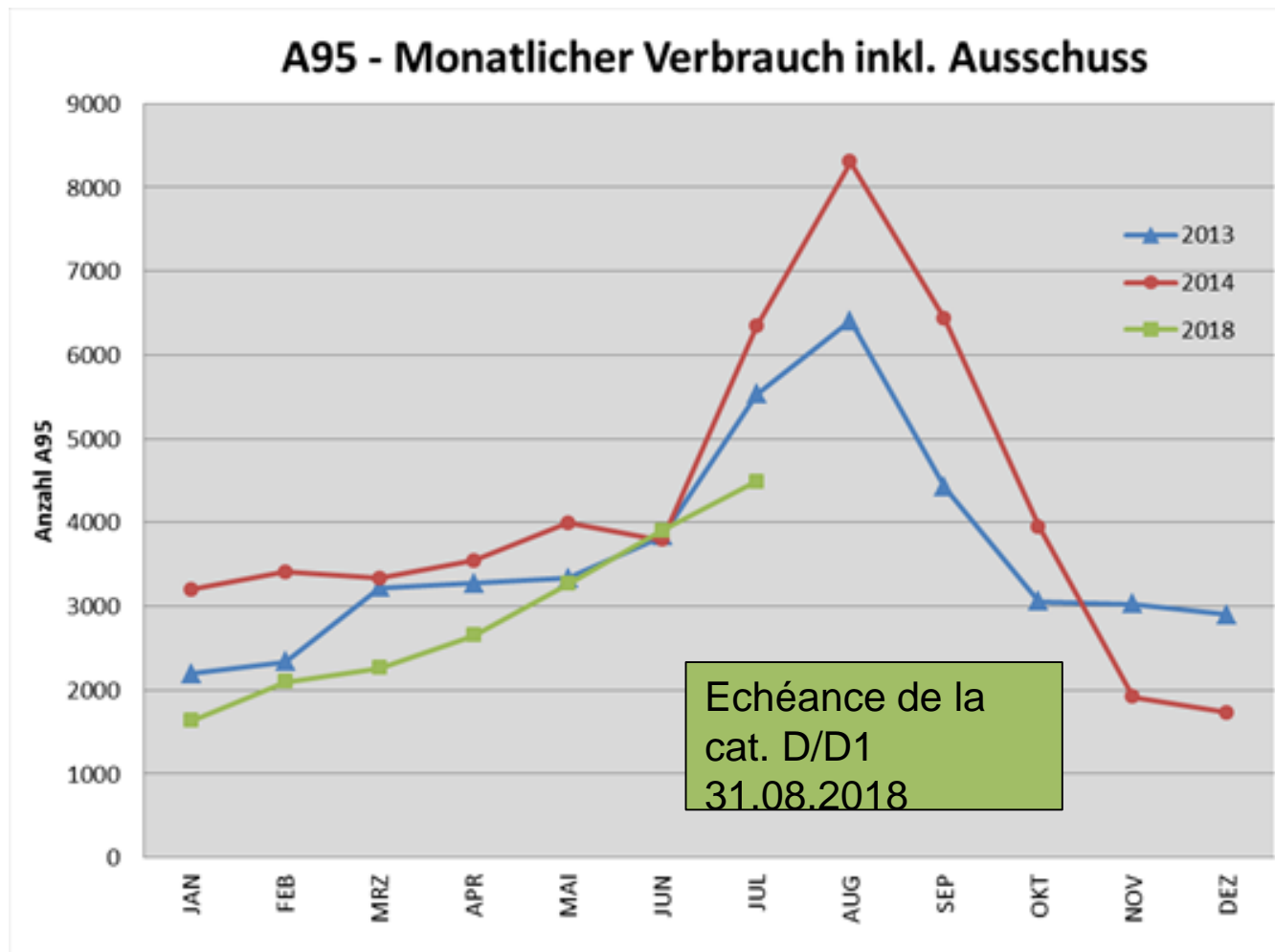
L'office fédéral des routes a édicté une directive (avec entrée en vigueur le 1.9.2014) qui règle l'harmonisation des dates d'échéance.

Quiconque remplit son obligation de formation continue de la période en cours, peut demander un nouveau certificat de capacité avec des **dates d'échéance identiques** pour le transport de personnes et pour le transport de marchandises.

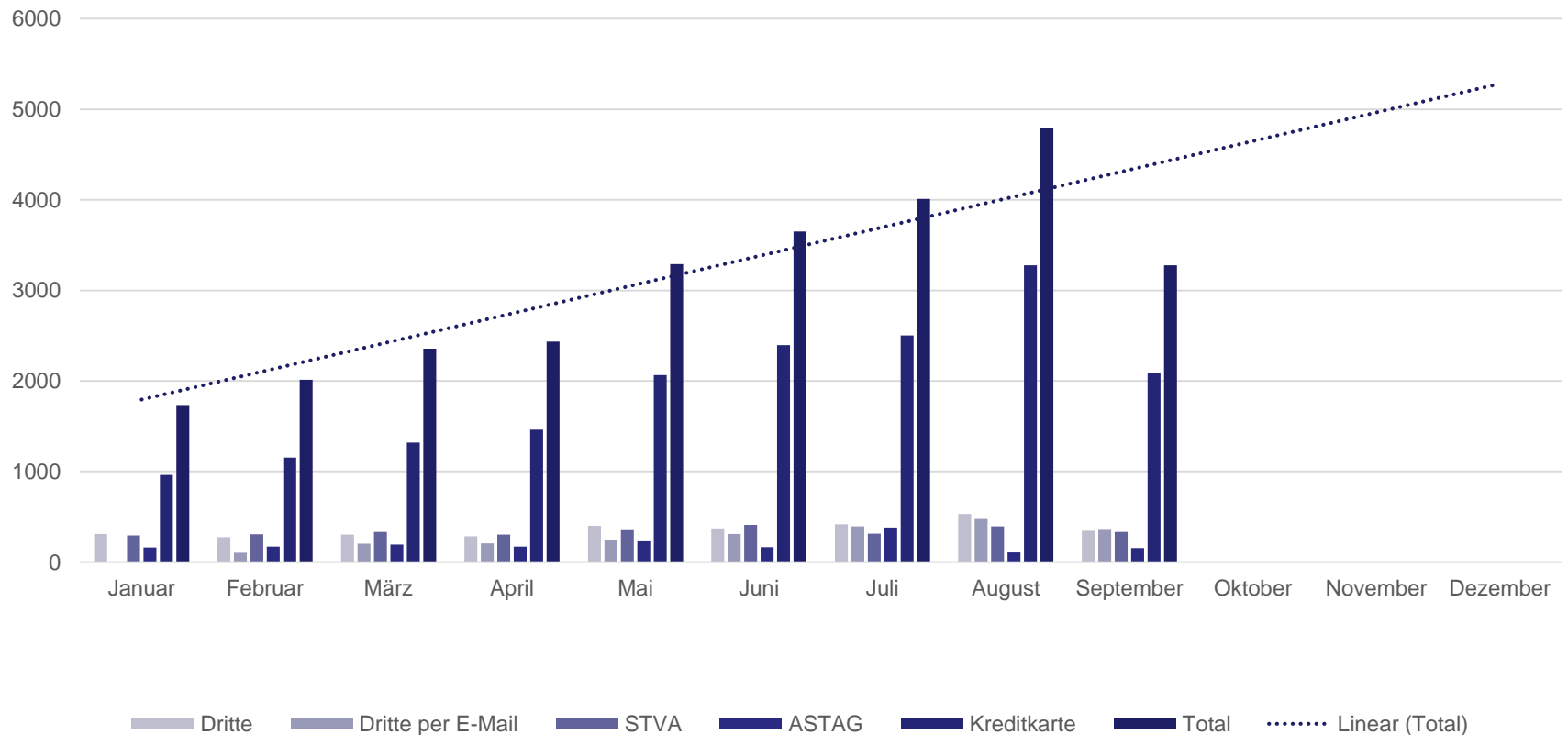
Vous pouvez consulter sur notre [aide-mémoire](#) à quoi ressemble l'harmonisation.



1. Aperçu des commandes

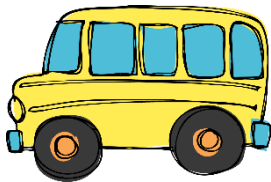


1. Aperçu des commandes



2. Attestations de formation

Une attestation de formation pour le transport de personnes ou de marchandises n'est délivrée qu'à des personnes qui n'ont encore jamais obtenu de certificat de capacité de la catégorie correspondante en effectuant un examen ou qui ne l'ont encore jamais prolongé suite au suivi de cinq journées de cours.



2. Attestations de formation

IMPRIMER

Personne

PCC ID	Nom	Prénom	Adresse	NPA	Lieu	Date de naissance

Veuillez contacter le service des automobiles correspondant si les données ne sont pas correctes.

Données du permis

Permis de conduire
 Certificat de capacité
 Certificat de capacité 'nouveau'

Catégorie	Date d'octroi	Date d'échéance	Données supplémentaires
B	20.12.1999	05.03.2020	121
C	07.09.1994	05.03.2020	
CE	14.05.1998	05.03.2020	

Les catégories F, G et M ne sont pas affichées.

Cours

tous les course OACP
 attestation de formation

valable du	valable au	Catégorie	Centre de formation continue
27.12.2017	26.12.2018	Transport de marchandises	

Le chauffeur est autorisé avec l'attestation de formation à effectuer des transports sans certificat de capacité en Suisse pour autant qu'il soit en possession d'un permis de conduire avec la catégorie concernée valable.

FERMER LA SESSION

Consultable sur le portail d'informations sur www.cambus.ch

3. Compétences

Centres de formation continue

Administration des cours dans SARI / réalisation des cours

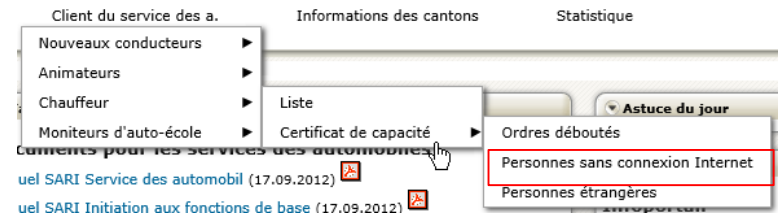
Impression de l'attestation de cours asa



Service des automobiles

Echange de certificats de capacité étrangers / Code 95

Déblocage des catégories dans SARI



asa

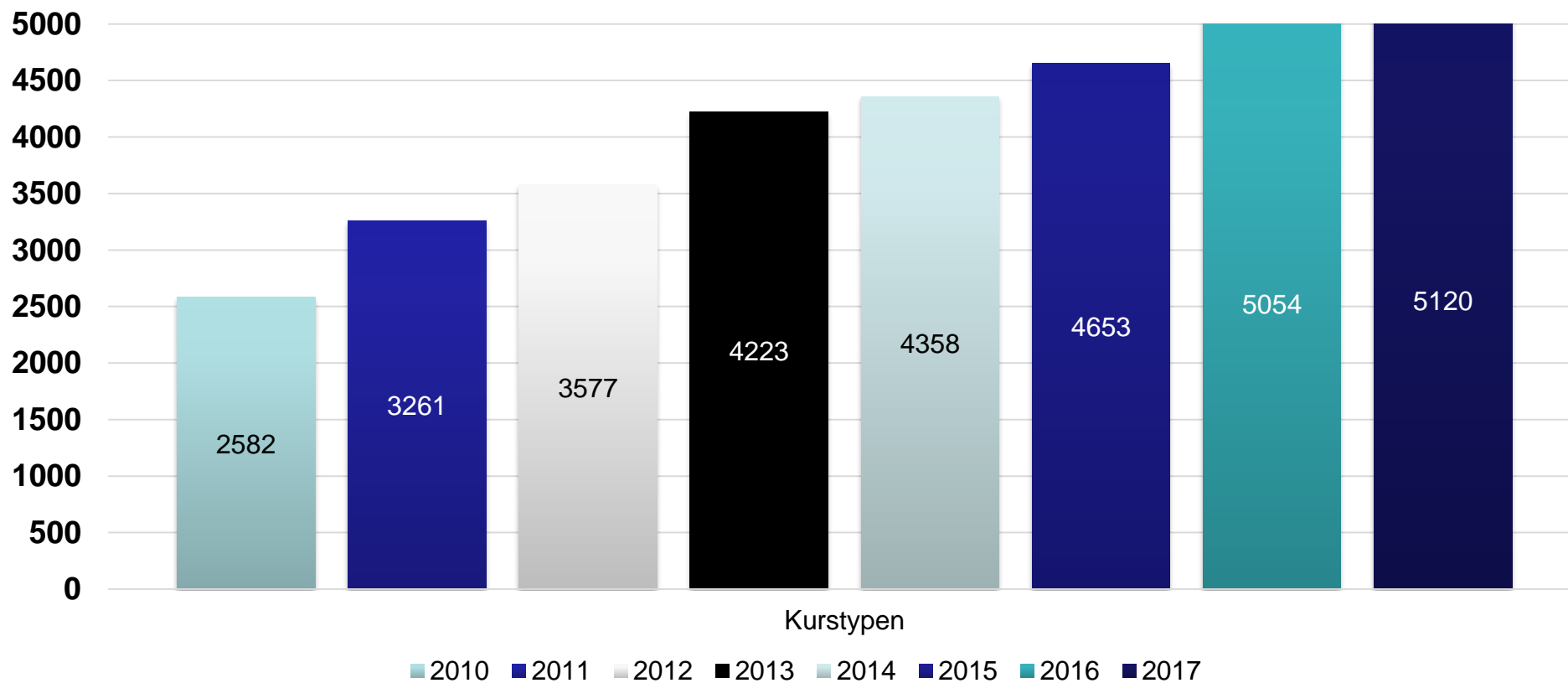
Reconnaissance des cours suivis à l'étranger

www.cambus.ch



4. Reconnaissance de cours:

Types de cours reconnus



4. Reconnaissance de cours

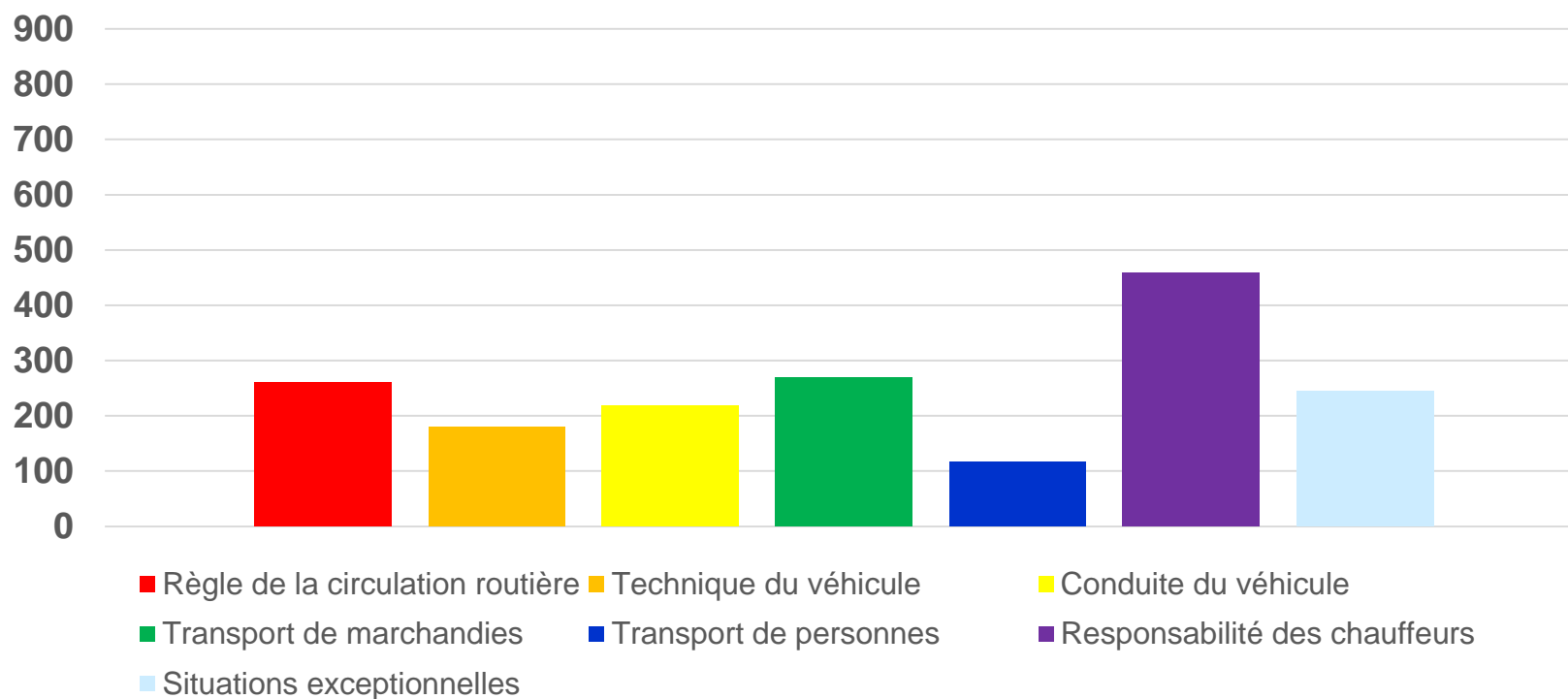
- Evaluation en fonction des compétences d'action

7 domaines d'après le catalogue des compétences d'action:

- Règles de la circulation routière
- Technique de conduite
- Conduite d'un véhicule
- Transport de marchandises
- Transport de personnes
- Responsabilité des chauffeurs
- Situations exceptionnelles

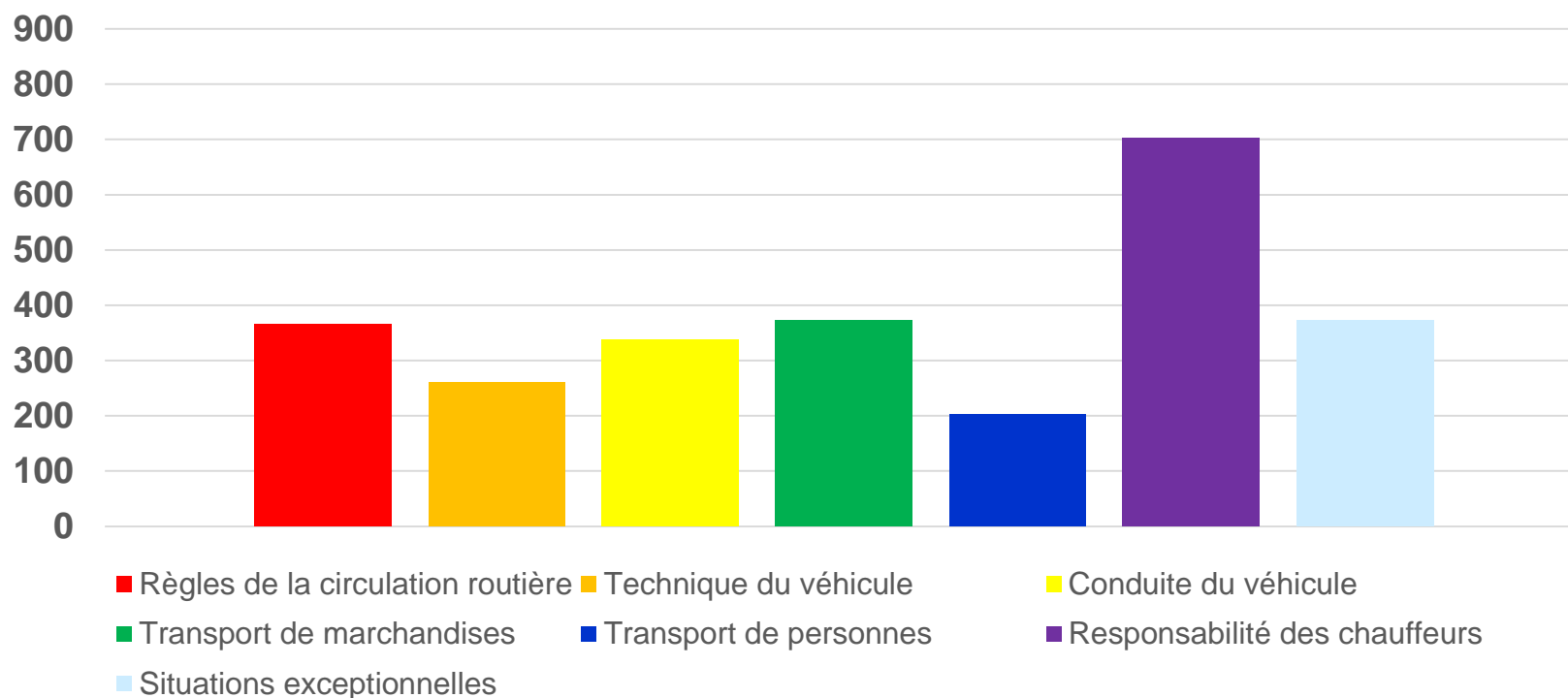
Evolution des types de cours OACP

2011



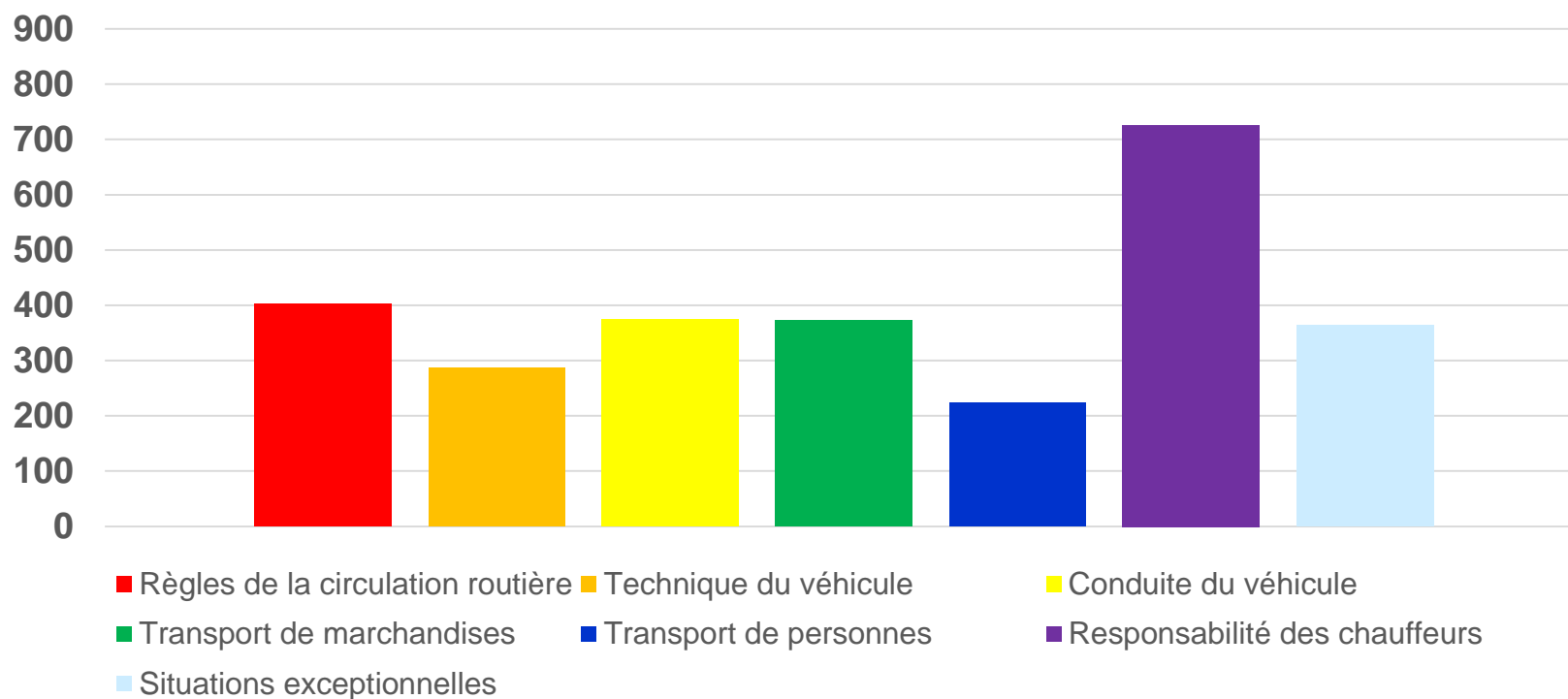
Evolution des types de cours OACP

2012



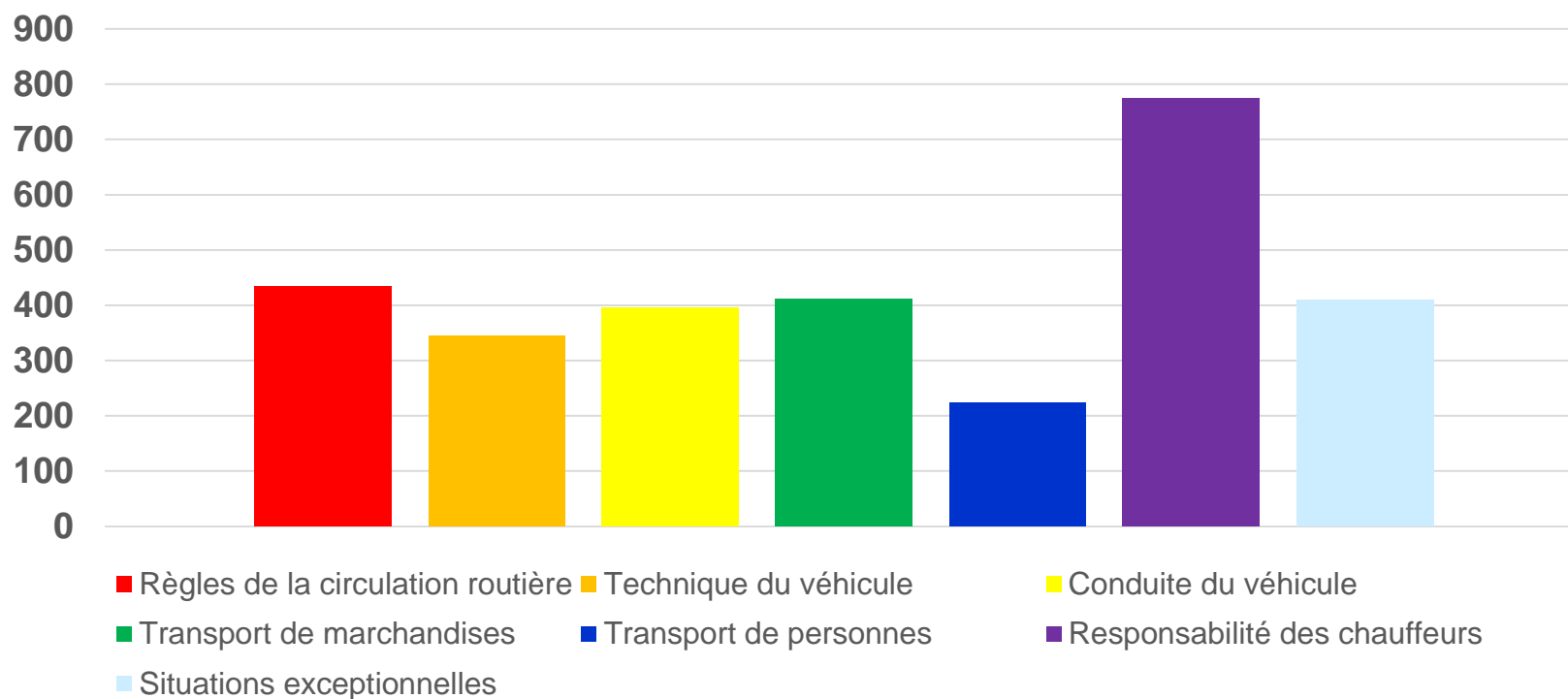
Evolution des types de cours OACP

2013



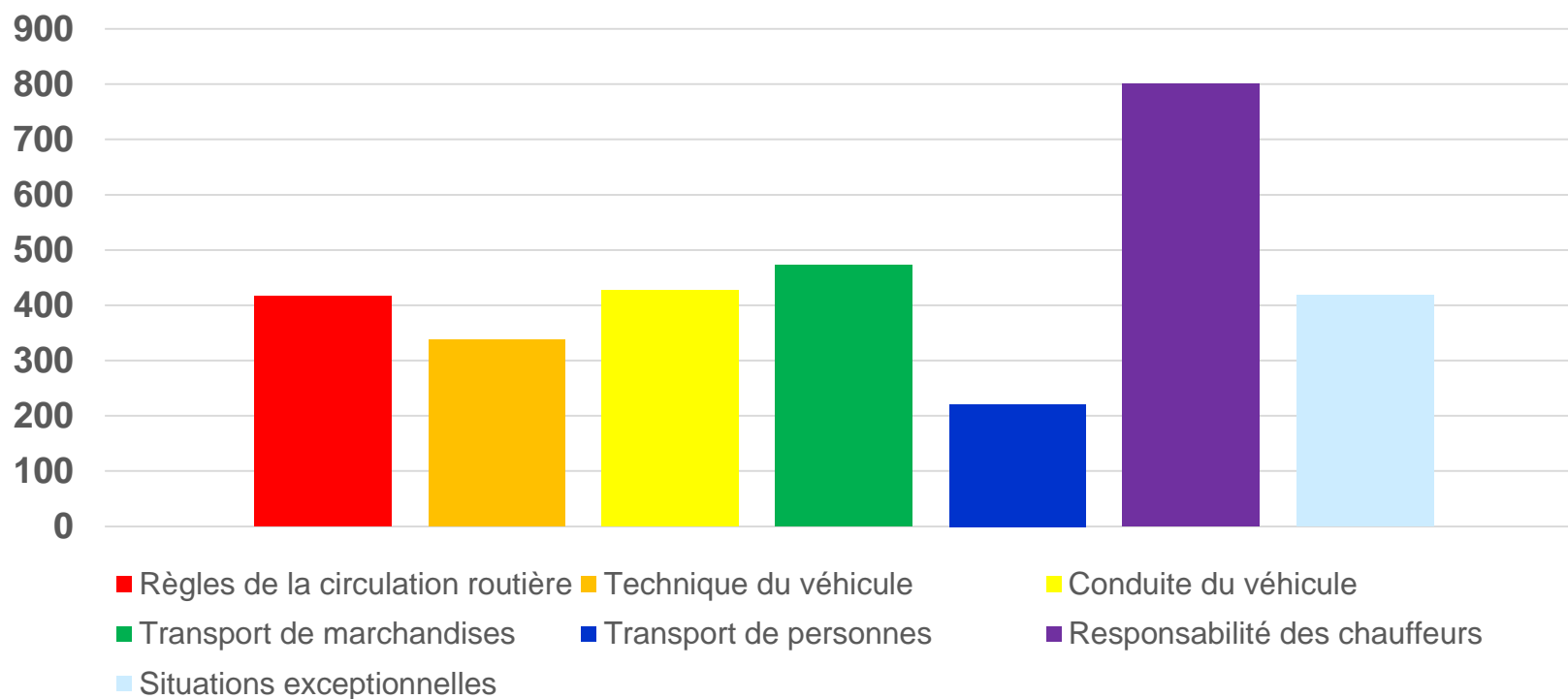
Evolution des types de cours OACP

2014



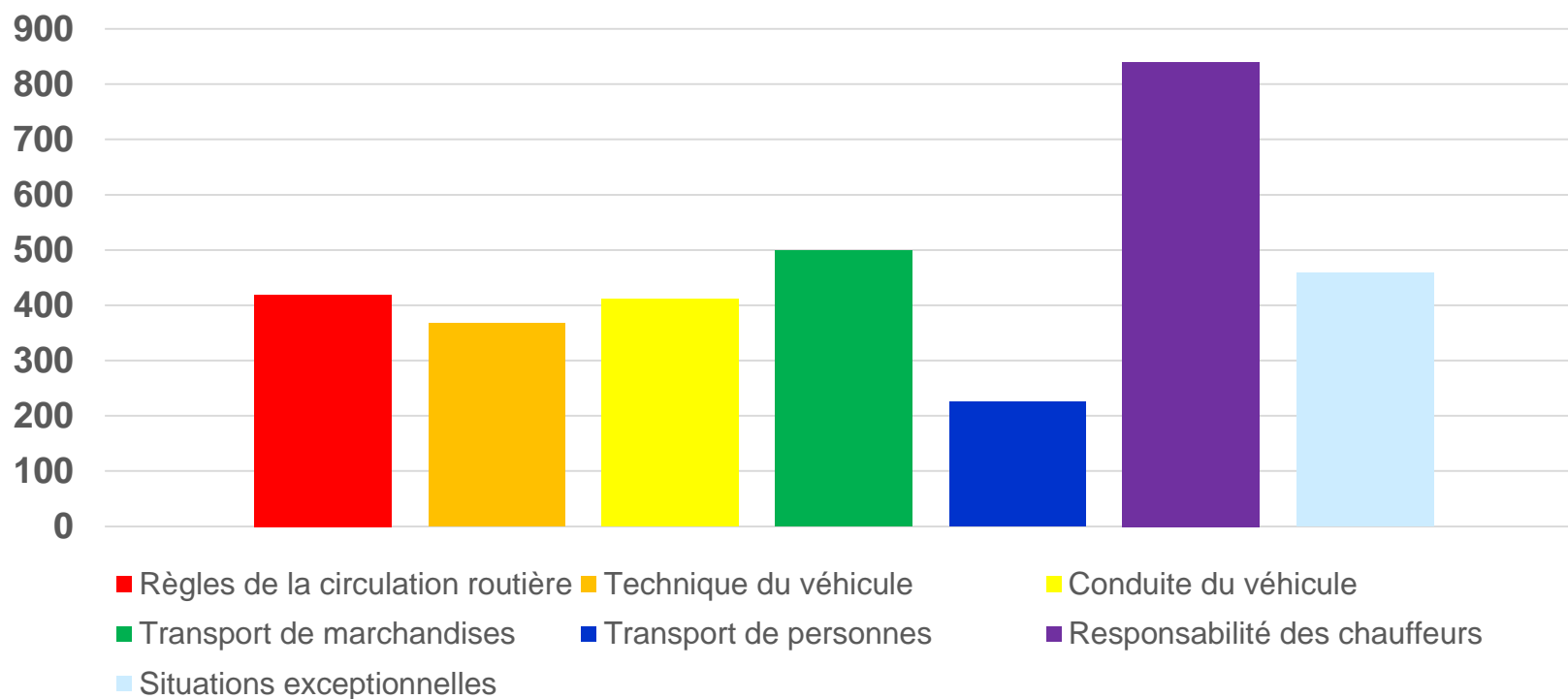
Evolution des types de cours OACP

2015



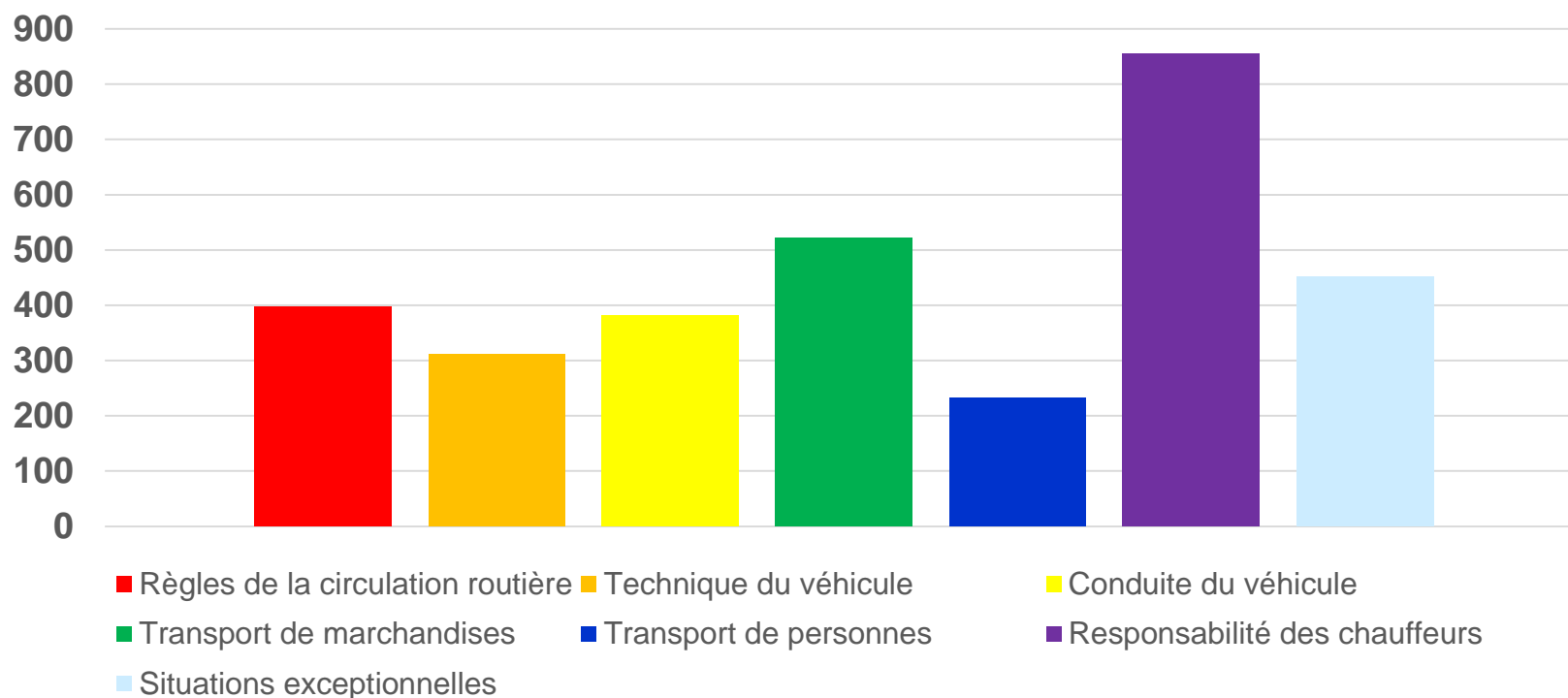
Evolution des types de cours OACP

2016

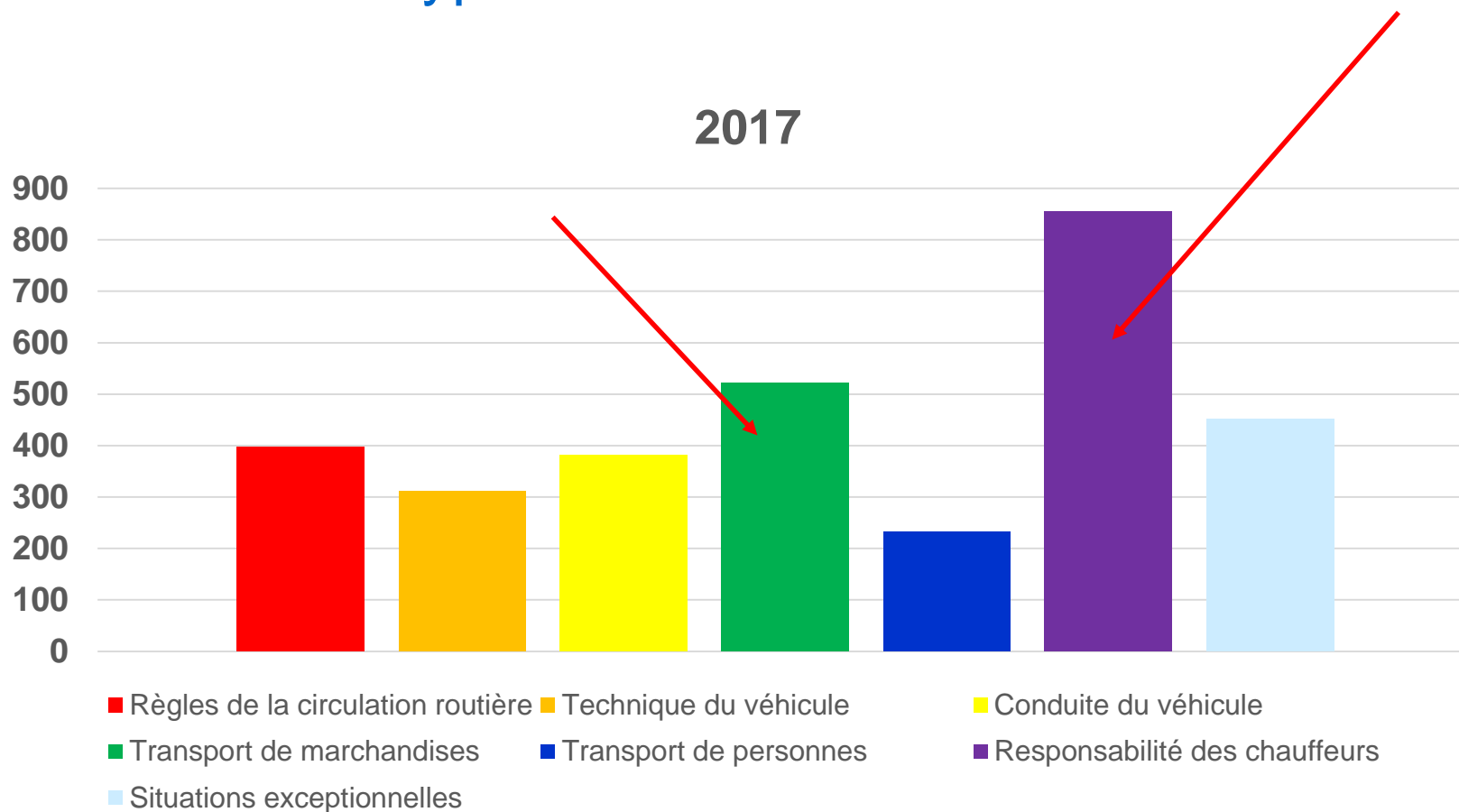


Evolution des types de cours OACP

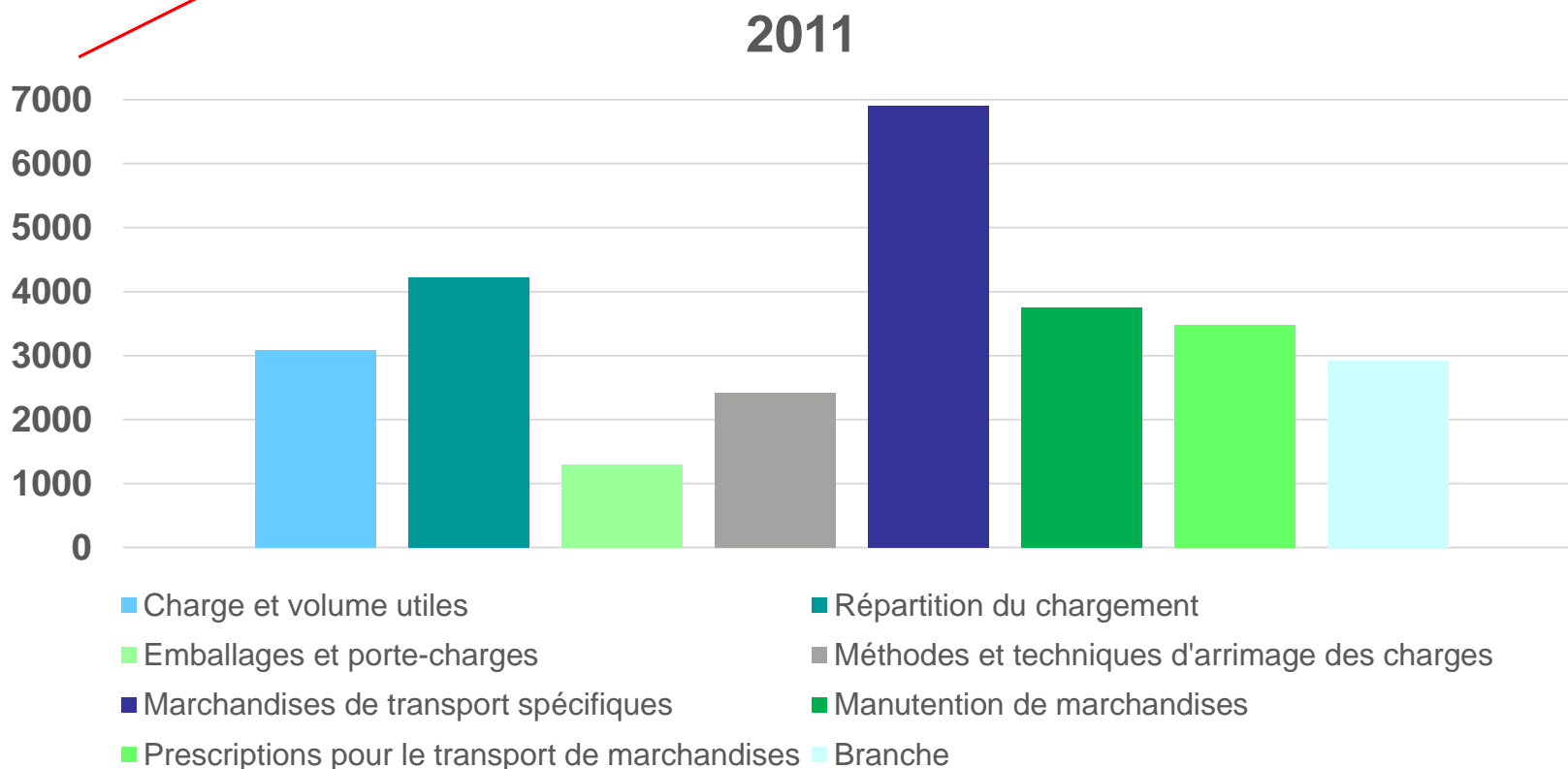
2017



Evolution des types de cours OACP

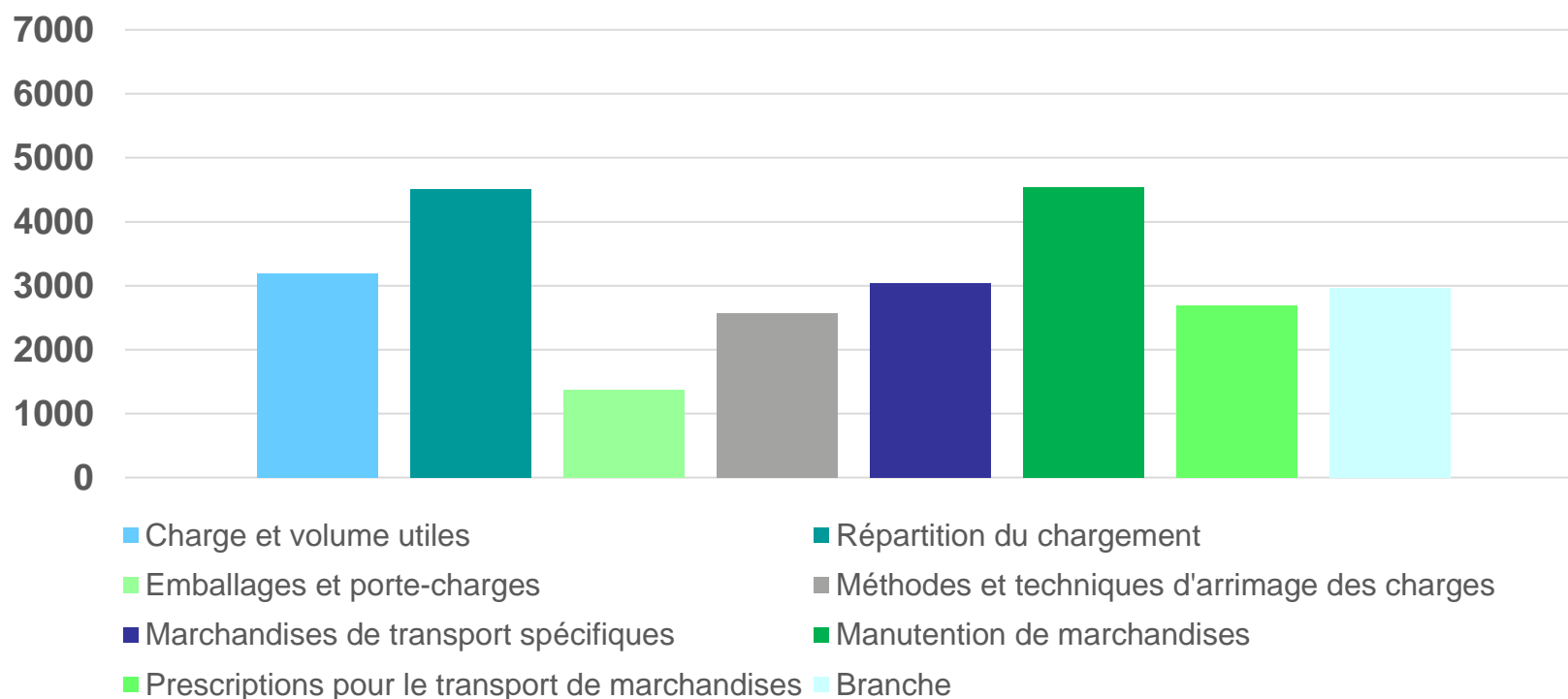


Evolution des journées de cours (pondéré) Transport de marchandises



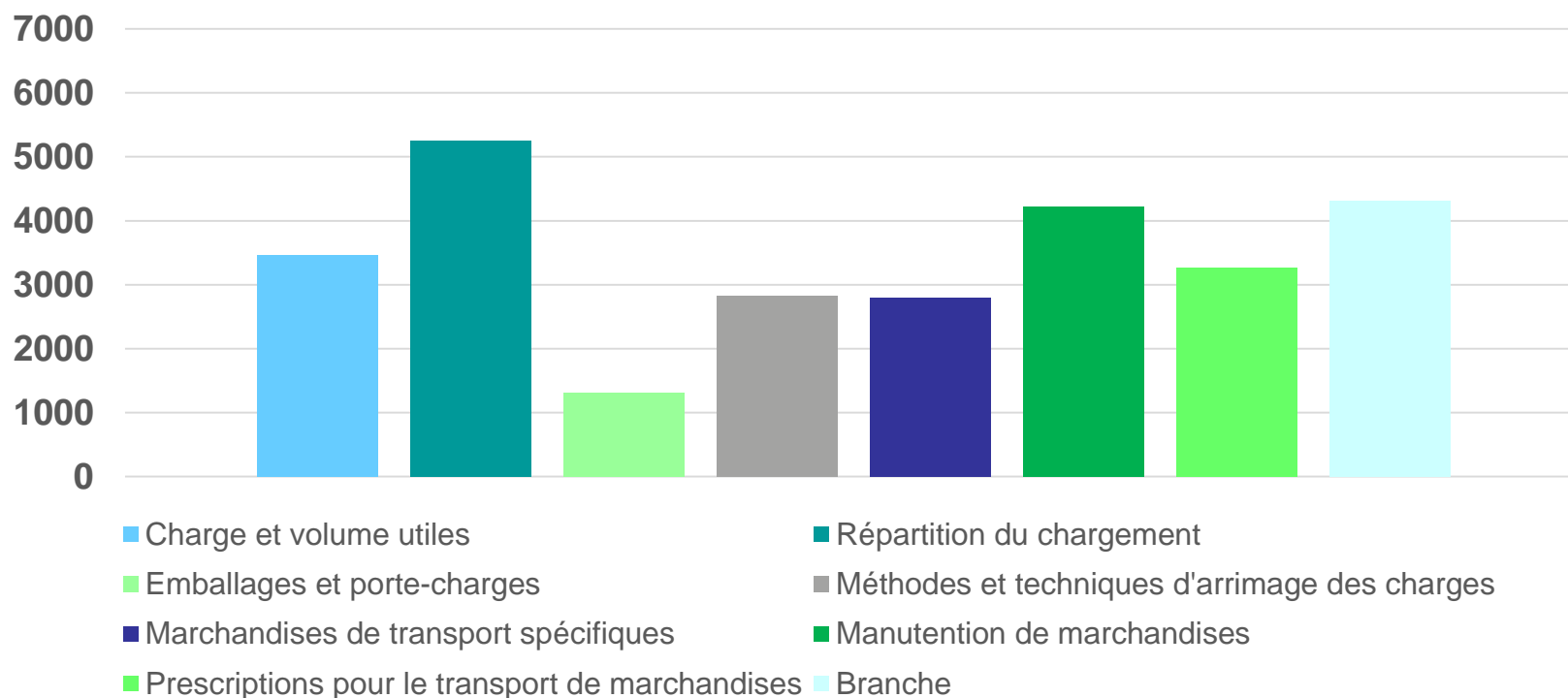
Evolution des journées de cours (pondéré) Transport de marchandises

2012



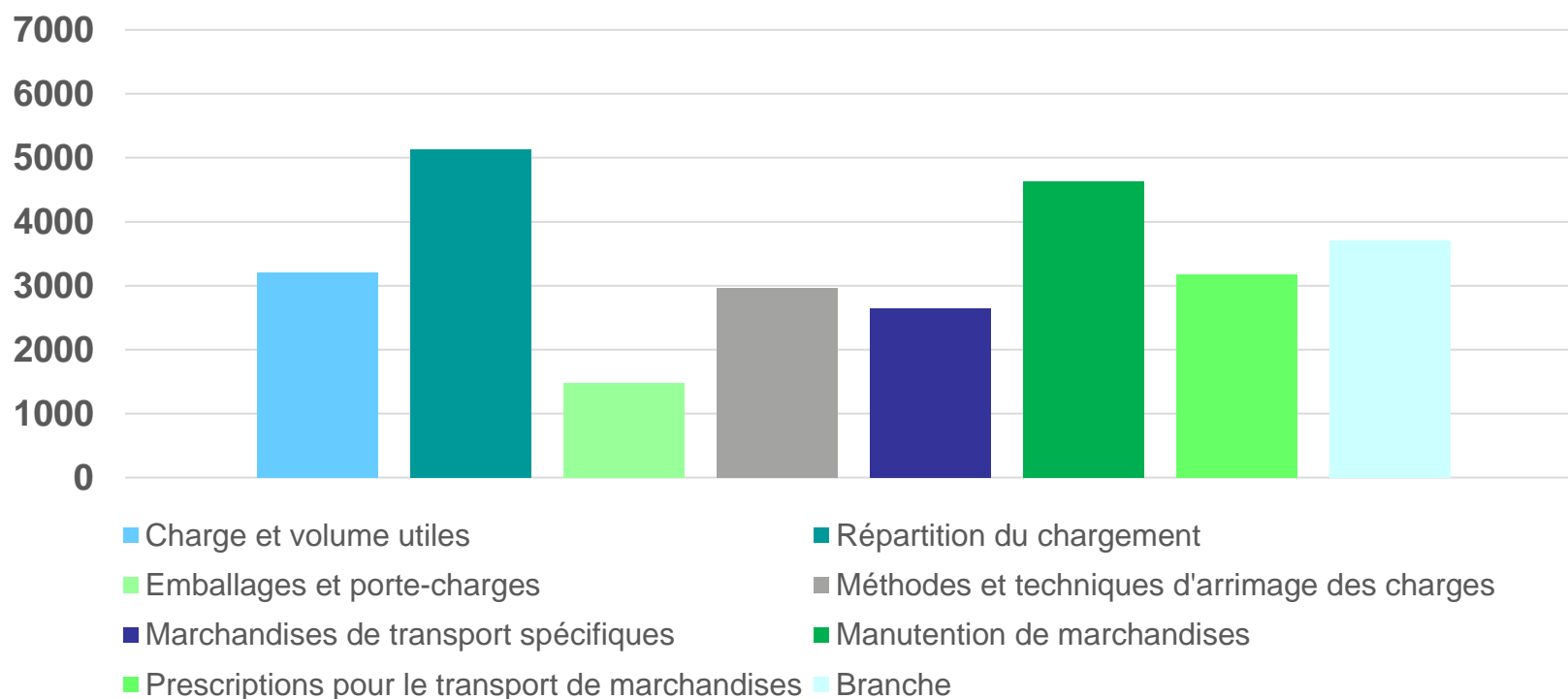
Evolution des journées de cours (pondéré) Transport de marchandises

2013



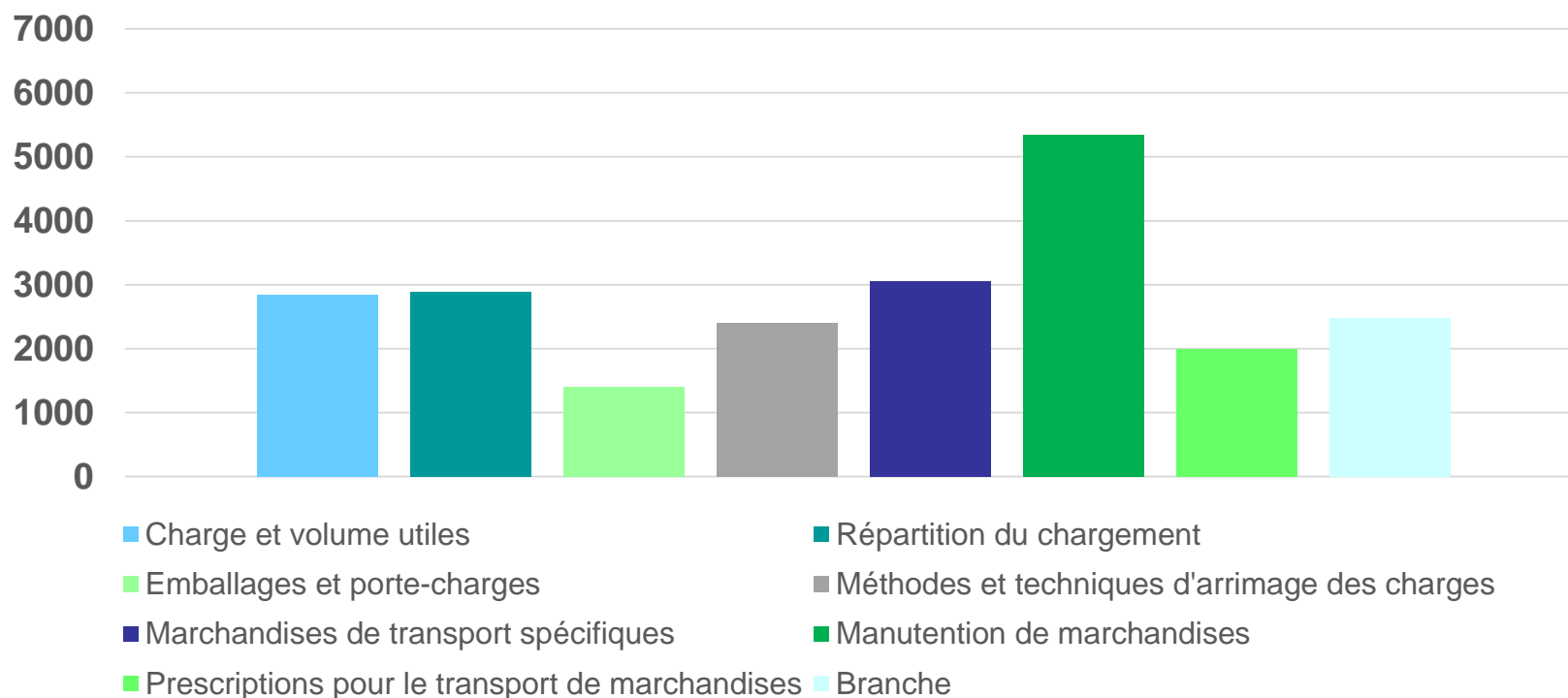
Evolution des journées de cours (pondéré) Transport de marchandises

2014



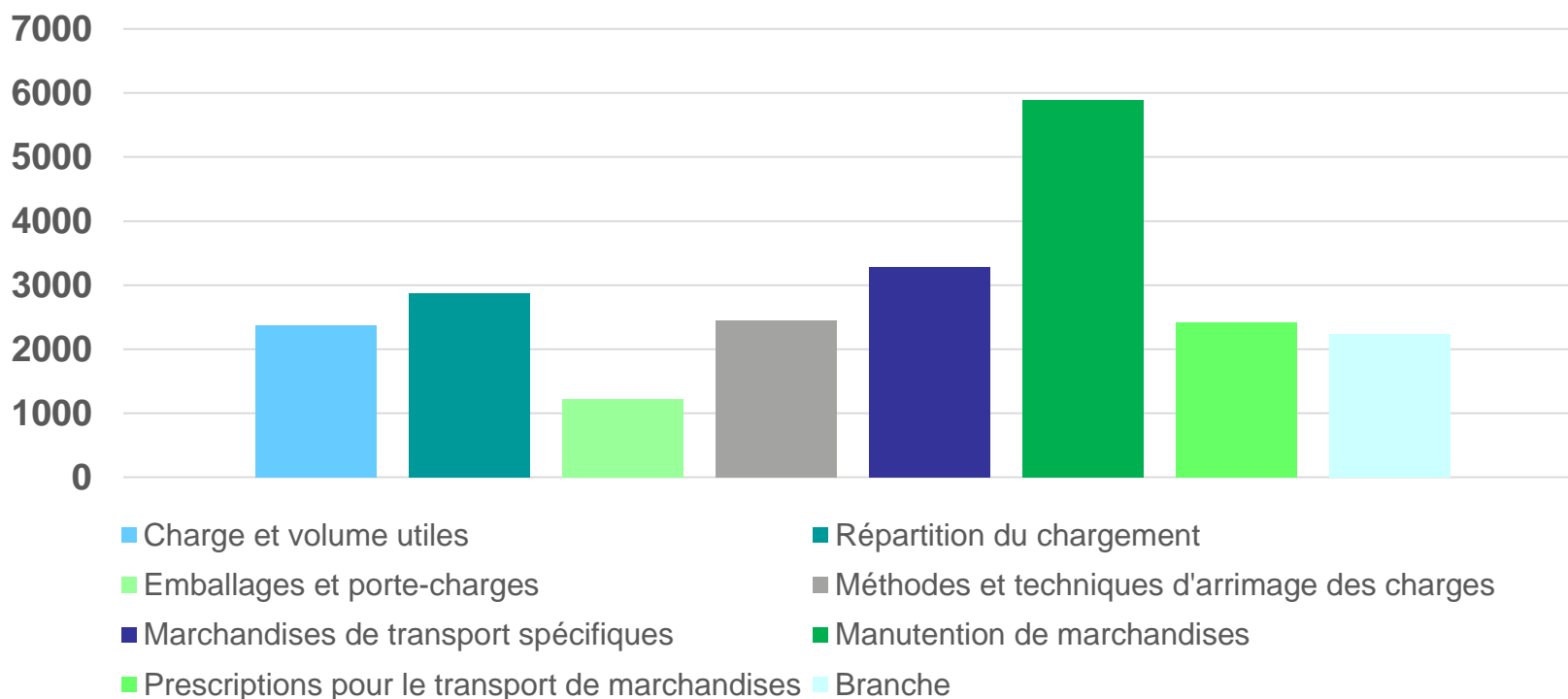
Evolution des journées de cours (pondéré) Transport de marchandises

2015



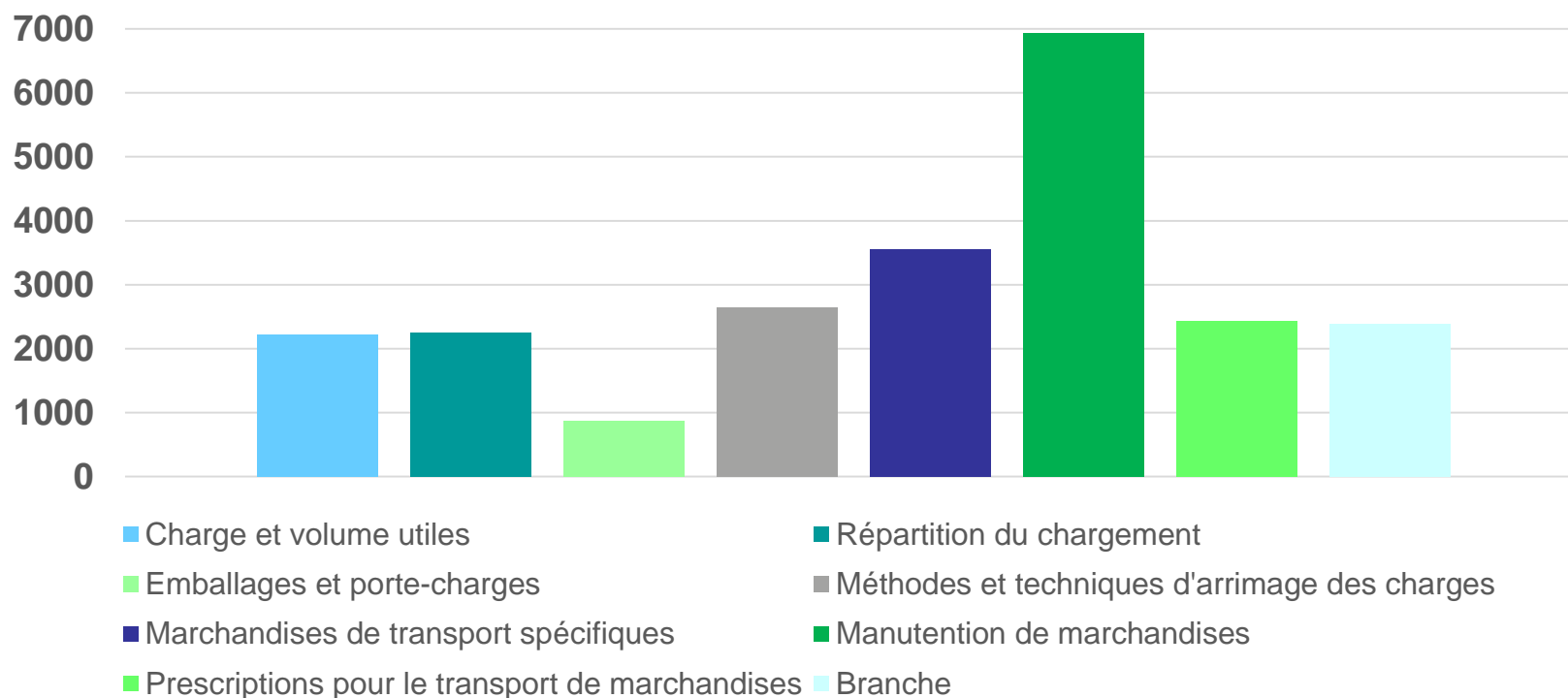
Evolution des journées de cours (pondéré) Transport de marchandises

2016



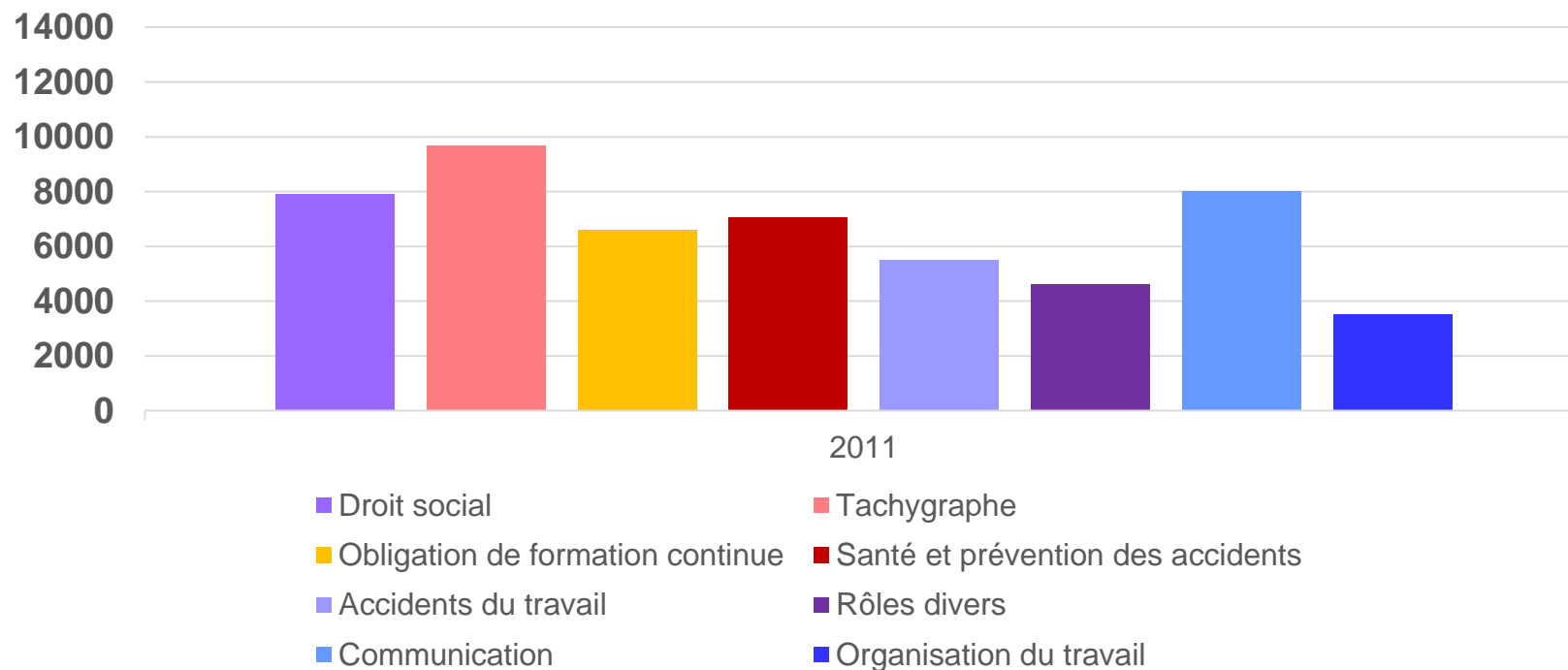
Evolution des journées de cours (pondéré) Transport de marchandises

2017



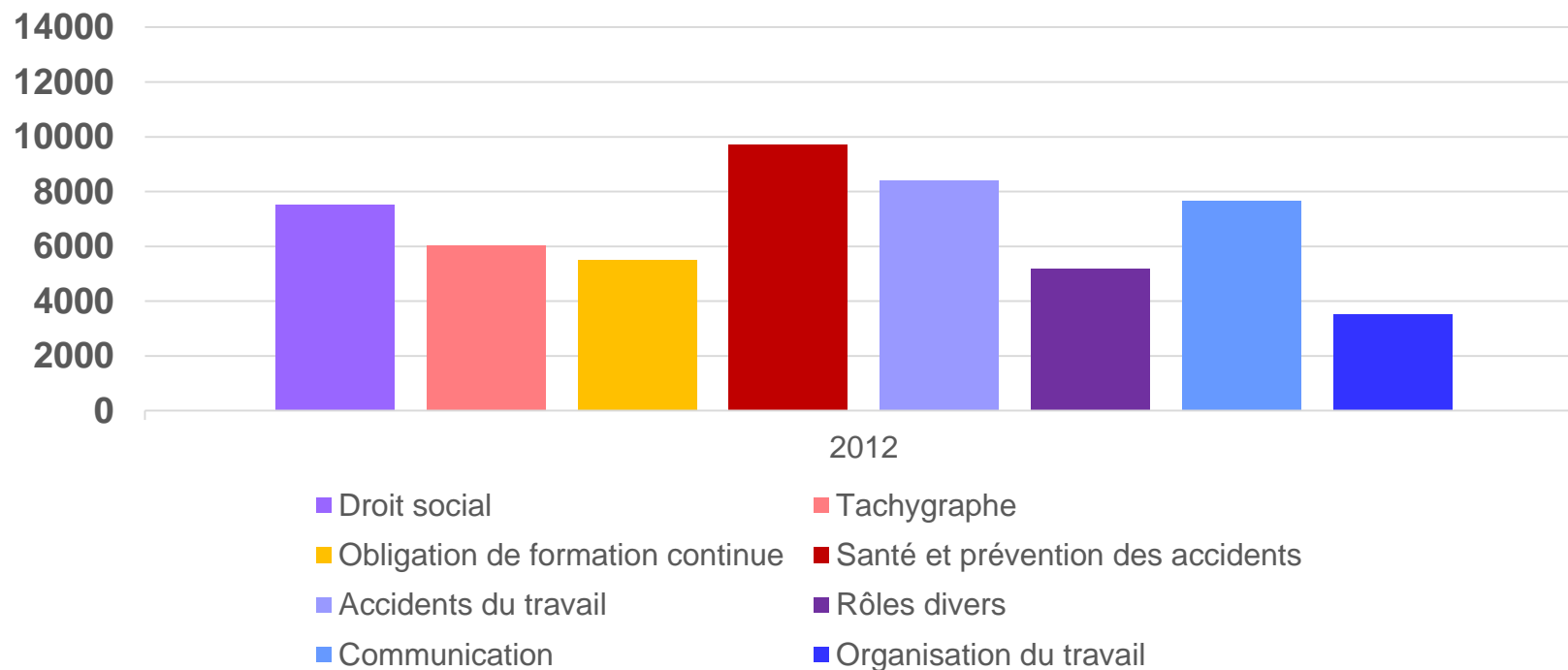
Evolution des journées de cours (pondéré) Responsabilité des chauffeurs

2011

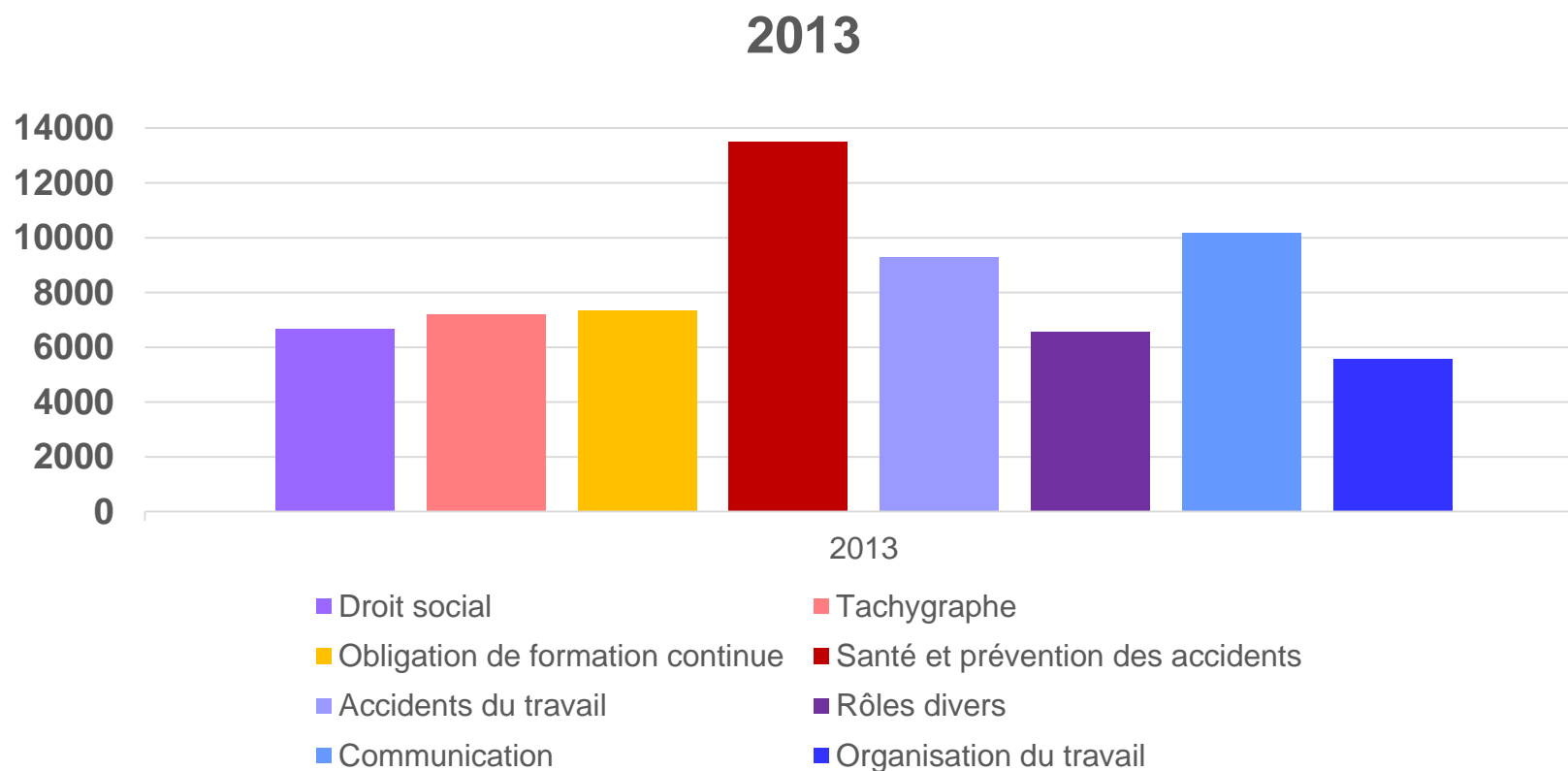


Evolution des journées de cours (pondéré) Responsabilité des chauffeurs

2012

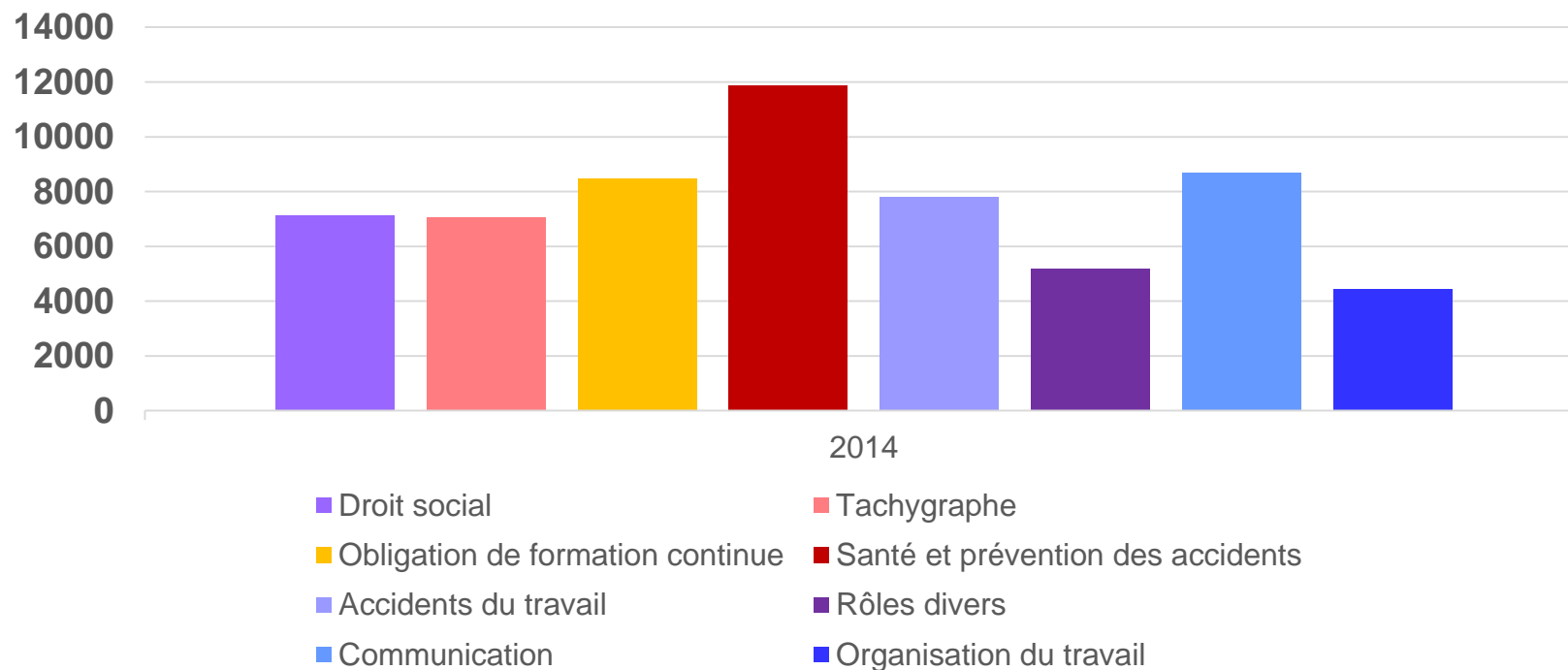


Evolution des journées de cours (pondéré) Responsabilité des chauffeurs



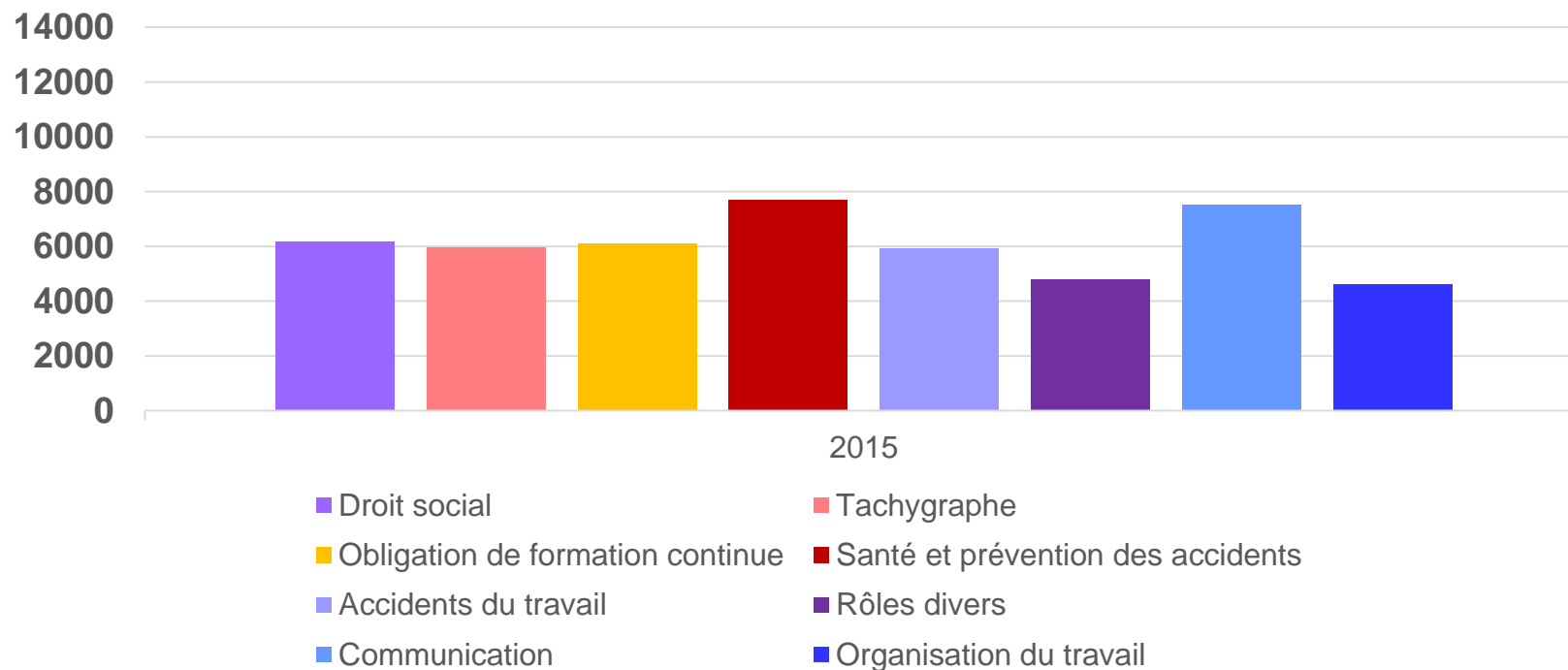
Evolution des journées de cours (pondéré) Responsabilité des chauffeurs

2014



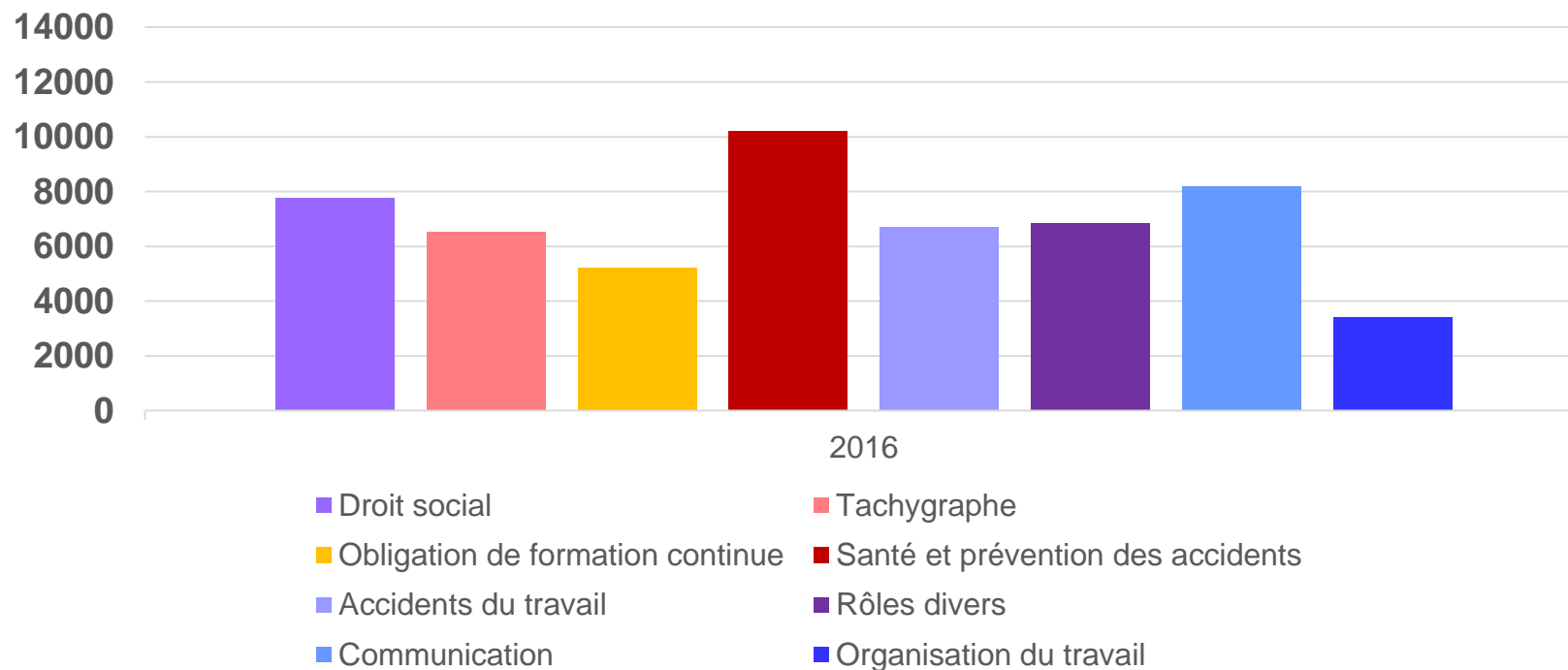
Evolution des journées de cours (pondéré) Responsabilité des chauffeurs

2015



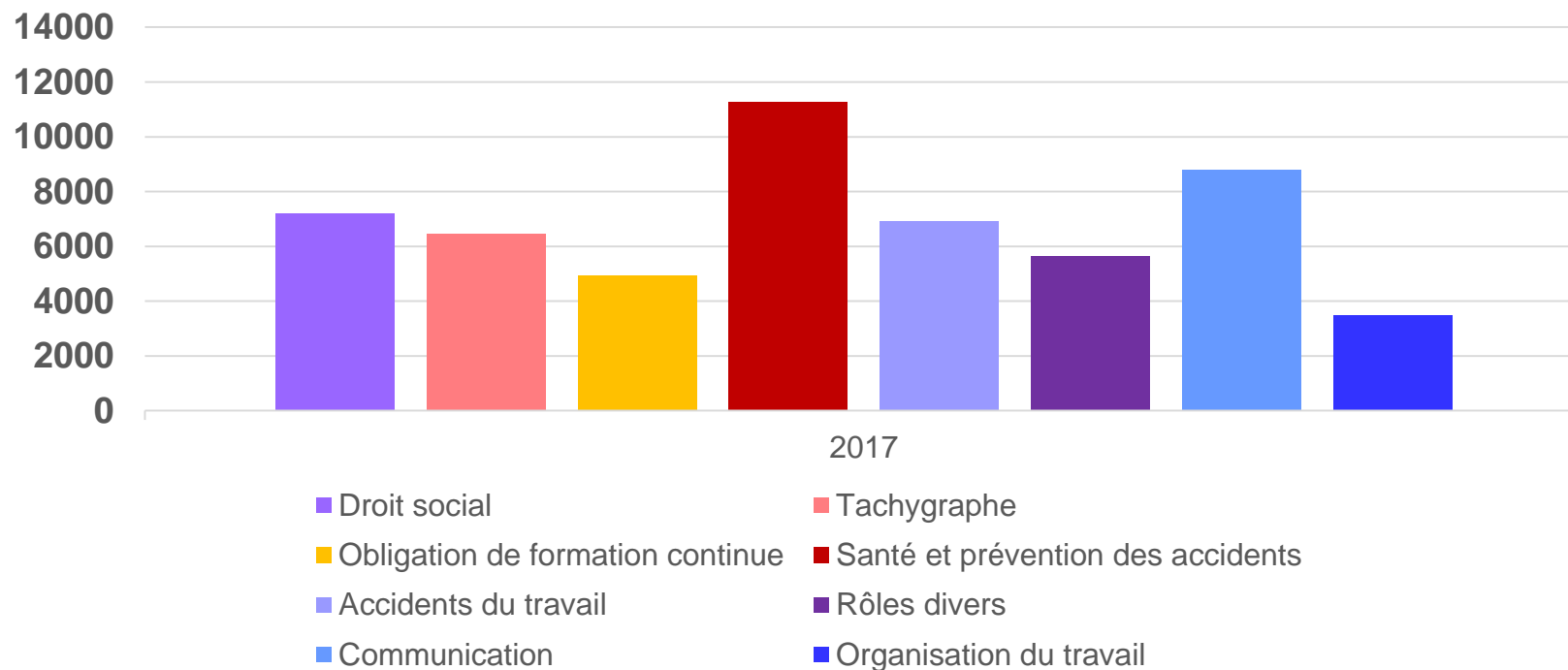
Evolution des journées de cours (pondéré) Responsabilité des chauffeurs

2016



Evolution des journées de cours(pondéré) Responsabilité des chauffeurs

2017



4. Reconnaissance de cours: - Critères de reconnaissance

Traiter des type de cours

Numéro de cours:

Définitif/Provisoire: Définitif (01.01.07 ? illimité) Provisoire (01.01.07 ? 31.12.09)

Organisateur de cours: ASTAG Schweizerischer Nutzfahrzeugverband

Type de cours: * Chauffeur moniteur d'auto-école ADR Moderatoren

Désignation du cours: * DE: FR: IT:

Durée du cours: *

Thèmes de cours: Objectif du cours: 1. Prescriptions sur la circulation routière 2. Technique du véhicule 3. Conduire un véhicule 4. Transporter des marchandises 5. Transporter des personnes 6. Responsabilité des chauffeurs 7. Situations exceptionnelles

Compétences d'action (PDF) 6.1 Conditions-cadres et prescriptions de droit social 6.2 Tachygraphe 6.3 Obligation de formation continue 6.4 Santé et prévention des accidents 6.5 Accidents du travail 6.6 Rôles divers 6.7 Communication 6.8 Organisation du travail

Nbre max. participants: Répartition théorie %: Répartition pratique %:

Didactique/méthodes: Exposé enseignant Travail de groupe Travail individuel d'autres

Transfert dans la pratique: L'employeur sera informé d'autres

Méthodes de contrôle: Test Discussion finale Travail de groupe Questionnaire d'autres

Responsable de formation:

Statut de la requête: Demande Réamienement Refus Déblocage Inactif

Imputation: *

Autonisation accordée le: Cours valable jusqu'au:

Pas de prolongation possible: Autorisé pour l'OACP: Autorisé pour ADR: Autorisé pour les moniteurs de conduite: Autorisé pour MOD:

Nouvelle remarque:

Remarque History:

Kursplanung: 42 kB 09.10.2018 08:06 1 Volume total des fichiers: 42 kB

Reconnaissance type de cours (OACP)

Critères principaux

- Titre du cours
- Catalogue des compétences d'action
- Véhicules cat. D1/D C1/C
- 7 heures (sans les pauses et examens)
- Début du cours à partir de 6h et jusqu'à 11 heures
- Reports jusqu'à 20 minutes maximum
- Règle 5:2
- Contrôle des objectifs d'apprentissage
 - Règles de circulation routière
 - Technique du véhicule
 - Conduite du véhicule
 - Transport de marchandises
 - Transport de personnes
 - Responsabilité des chauffeurs
 - Situations exceptionnelles

Le contenu du cours peut-il être utilisé par un chauffeur dans son quotidien de chauffeur?

Reconnaissance du type de cours OACP

Les cours suivants ne sont pas autorisés:

Séminaires pour cadres, cours pour gestionnaires, conseiller à la sécurité dûment formé au transport de marchandises dangereuses

Les contenus de cours pour lesquels il s'agit d'une formation

Cours avec engins de construction

Les contenus de cours qui concernent **l'après travail** (pension de retraite, retraite, peur de la retraite...)

Les contenus de cours **trop techniques** pour un chauffeur

Activités que le chauffeur ne doit pas exercer **dans son activité principale**, comme cuisiner, faire un barbecue, grimper, faire de la gymnastique, faire les courses

Lien vers l'aide-mémoire

https://cambus.ch/wp-content/uploads/2018/04/Merkblatt-Kurstypen_01.04.2018_FR.pdf

5. Apprentissage en ligne

Les prestataires de cours agréés par l'asa peuvent faire parvenir jusqu'à 6 demandes en tout pour des **essais pilotes** d'un an de types de cours comprenant des parties d'apprentissage en ligne de 2 heures ou 3 heures et demies.

Caractéristiques principales de l'aide-mémoire

- Critères de reconnaissance
- Procédure d'autorisation d'essais pilotes
- Procédure d'autorisation de cours de formation continue avec apprentissage en ligne intégré
- Utilisation de modules d'apprentissage en ligne déjà autorisés par d'autres organisateurs de cours
- Coûts
- Dispositions finales

5. Apprentissage en ligne (e-learning)

Sur la base de résultats positifs, l'asa décide d'une autorisation définitive pour ce type de cours sous réserve de la révision OACP en vertu du chiffre 4.5 des directives Formation continue obligatoire **pour la durée de trois ans** après un essai pilote d'une année. Peut également être vendu à des prestataires tiers.

Lien vers l'aide-mémoire

https://cambus.ch/wp-content/uploads/2018/04/Merkblatt-CZV-Kurse-E_Learning_asa_def_d.pdf



6. Perspective: nouvelles directives UE

2.5.2018

FR

Journal officiel de l'Union européenne

L 112/29

DIRECTIVES

DIRECTIVE (UE) 2018/645 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

du 18 avril 2018

modifiant la directive 2003/59/CE relative à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs ainsi que la directive 2006/126/CE relative au permis de conduire

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LE PARLEMENT EUROPÉEN ET LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

Perspective: nouvelles directives UE

L'OFROU évaluera en détail les nouvelles directives UE et adaptera l'OACP le cas échéant.

Sujets à discuter

- Nombre d'heures d'apprentissage en ligne
- Catalogue des compétences
- Preuves à apporter pour un cours en matière de sécurité routière

CONCLUSION

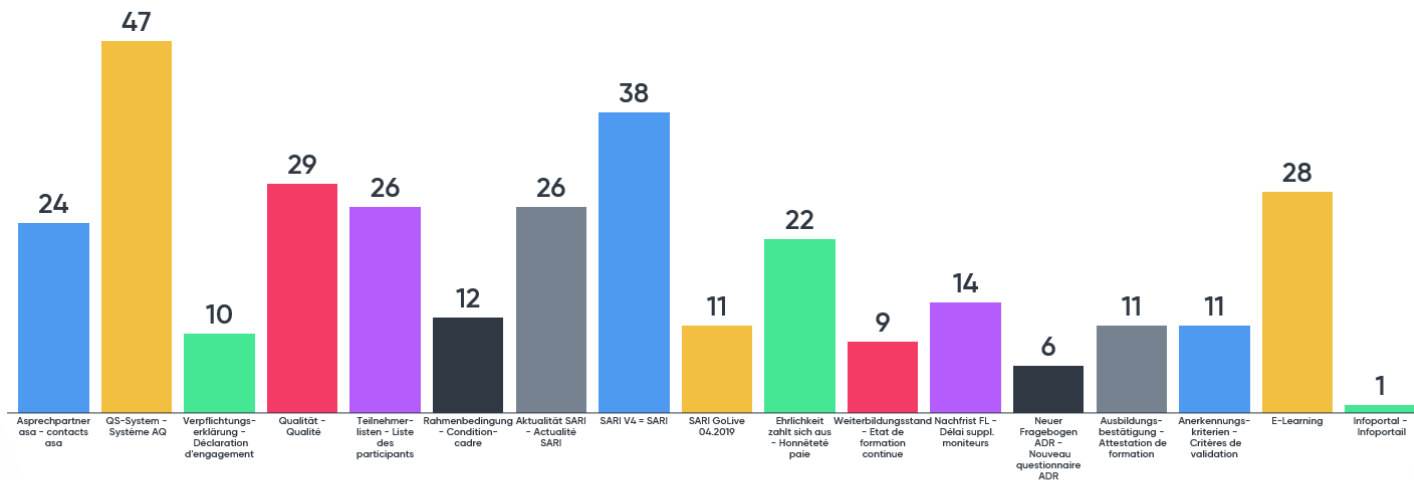
- ✓ Délivrance de l'attestation de formation
- ✓ Critères de reconnaissance de cours
- ✓ Procédure concernant les cours avec modules d'apprentissage en ligne
- ✓ L'avenir de la circulation routière



Go to www.menti.com and use the code 91 82 86

i

Welche drei Fazite nehmen Sie mit – Quelles sont les trois conclusions que vous emportez?



Merci et un bon
retour

La présentation pourra être
téléchargée sur les sites
Internet/asaPortal dès la semaine
prochaine.

SAVE THE DATE

12.11.2019

Journée d'information

organisateurs de cours-coll. SAN

(Préavis en juillet, inscription jusqu'à mi-août, invitation fin septembre)

